

2

Diagnostic régional partagé de l'offre de logement dédiée aux jeunes actifs

- Analyse de la typologie des jeunes actifs reçus en résidence Habitat Jeunes
- Panorama de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs
- Fiches départementales synthétiques
- Cartographie de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs



Table des matières

1	<i>Analyse de la typologie des jeunes actifs reçus en résidence Habitat Jeunes</i>	4
1.1	Introduction – méthodologie	4
1.2	Population	4
1.2.1	Population ayant séjourné dans les structures au cours d’une année.....	4
1.3	Caractéristiques de la population	5
1.3.1	L’âge des jeunes reçus.....	5
1.3.2	Le niveau scolaire des jeunes reçus.....	6
1.4	Situations antérieures des résidents	8
1.4.1	Origine résidentielle	8
1.4.2	Dernier logement utilisé avant l’entrée	9
1.4.3	Raisons de recherche d’un logement	11
1.4.4	Raisons de choix d’un logement FJT ou CLLAJ	12
1.5	Activités	14
1.5.1	Statuts socioprofessionnels.....	14
1.6	Ressources	15
1.6.1	Nature des ressources	15
1.6.2	Montant des ressources	16
1.7	Fin du séjour	18
1.7.1	Durée du séjour	18
1.7.2	Raisons du départ.....	19
1.8	Situation à la sortie	21
1.8.1	Situation de logement à la sortie.....	21
1.8.2	Lieu de destination à la sortie	22
2	<i>Panorama de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs</i>	24
2.1	Introduction	24
2.2	Les structures collectives	25
2.2.1	La résidence sociale	25
2.2.2	Le Foyer de jeunes travailleurs (FJT ou Résidence Habitat jeunes)	27
2.2.3	Le Foyer satellite.....	29
2.2.4	La Maison des saisonniers	30
2.2.5	Résidence des Compagnons du devoir.....	30
2.2.6	La résidence Jeunes Salariés et résidence jeunes actifs	31

2.2.7	La résidence intergénérationnelle.....	31
2.2.8	Cas spécifique de l'hôtel de l'alternance.....	32
2.3	Les logements en diffus et les mesures d'accompagnement adaptées	33
2.3.1	Les logements dans le parc social et loi Elan.....	33
2.3.2	Les logements dans le parc privé communal.....	34
2.3.3	Colocation solidaire	34
2.3.4	Des solutions d'accompagnement adaptées : l'intermédiation locative	35
2.3.5	Hébergement temporaire	37
2.4	Habitat mobile/éphémère.....	38
2.4.1	Tiny House	38
2.4.2	Mobil Home.....	39
3	<i>Fiches départementales synthétiques.....</i>	40
3.1	Introduction	40
3.2	Fiche départementale – Calvados.....	42
3.3	Fiche départementale – Eure.....	44
3.4	Fiche départementale – Manche	46
3.5	Fiche départementale – Orne	48
3.6	Fiche départementale – Seine-Maritime.....	50
4	<i>Cartographie de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs</i>	52
4.1	Introduction	52
4.2	Carte départementale – Calvados.....	53
4.3	Carte départementale – Eure.....	54
4.4	Carte départementale – Manche	55
4.5	Carte départementale – Orne	56
4.6	Carte départementale – Seine-Maritime.....	57
4.7	Carte régionale - Normandie	58
5	<i>Conclusion générale</i>	59
6	<i>Annexes - fiches locales.....</i>	61

1 Analyse de la typologie des jeunes actifs reçus en résidence Habitat Jeunes

1.1 Introduction – méthodologie

En tant que tête de réseau régionale en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle recueille, agrège et présente les données disponibles chaque année dans les bases statistiques des résidences normandes adhérentes ou non à l'Union. Remplies par les structures elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent :

- D'analyser les attributs et particularités des populations présentes dans les résidences,
- De suivre l'évolution des tendances,
- De veiller au juste équilibre entre les populations accueillies,
- De caractériser et de typer les territoires,
- D'identifier des besoins ou des problématiques spécifiques.

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur les données de l'année n-1, voire n-2 selon les délais et aléas. Les observatoires ne présentent que des résultats lissés afin de mettre en lumière des problématiques globales et systémiques et de ne pas inciter la comparaison entre les structures.

1.2 Population

1.2.1 Population ayant séjourné dans les structures au cours d'une année

Parmi les résidents du réseau Habitat Jeunes, les hommes sont largement majoritaires, que ce soit à l'échelle départementale, régionale ou nationale. Les résidences Calvadosiennes sont celles comprenant le plus de femmes avec 38% de représentation tandis que les résidences de l'Eure sont celles qui en comprennent le

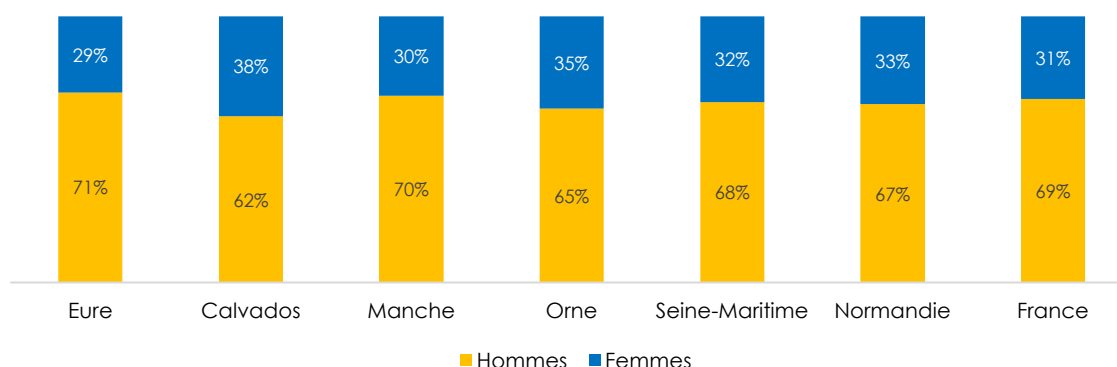
moins avec 29% de représentation. Les autres départements gravitent autour de la moyenne nationale (69% d'hommes pour 31% de femmes) avec un ratio de 70% d'hommes pour 30% de femmes dans la Manche, 65% d'hommes pour 35% de femmes dans l'Orne, et 68% d'hommes pour 32% de femmes en Seine Maritime.

Si la Normandie comprend légèrement plus de femmes (33%) que la moyenne nationale, la forte proportion d'hommes peut s'expliquer par le statut socio-professionnel des résidents (voir diagramme du statut socio-professionnel) est en majeure partie composé d'apprentis et de stagiaires, plus souvent des hommes que des femmes.

Constats majeurs

- Forte majorité masculine à toutes les échelles (67% en moyenne)
- Le Calvados est le département comprenant le plus de femmes (38%)

Population ayant séjourné dans les résidences HJ au cours de l'année 2019 par sexe



1.3 Caractéristiques de la population

1.3.1 L'âge des jeunes reçus

Les jeunes de moins de 25 ans sont très largement majoritaires parmi les résidents normands. Leur proportion oscille entre 86% dans l'Eure ou la Manche et 91% dans le Calvados. La Manche est le département comprenant le plus de très jeunes résidents au sein de ses structures avec 53% de moins de 20 ans, tandis que le Calvados en recense le moins avec une part de 37% en 2019. La tranche d'âge 25-30 ans est assez homogène en moyenne, allant de 8% pour le Calvados et la Manche à 11% dans

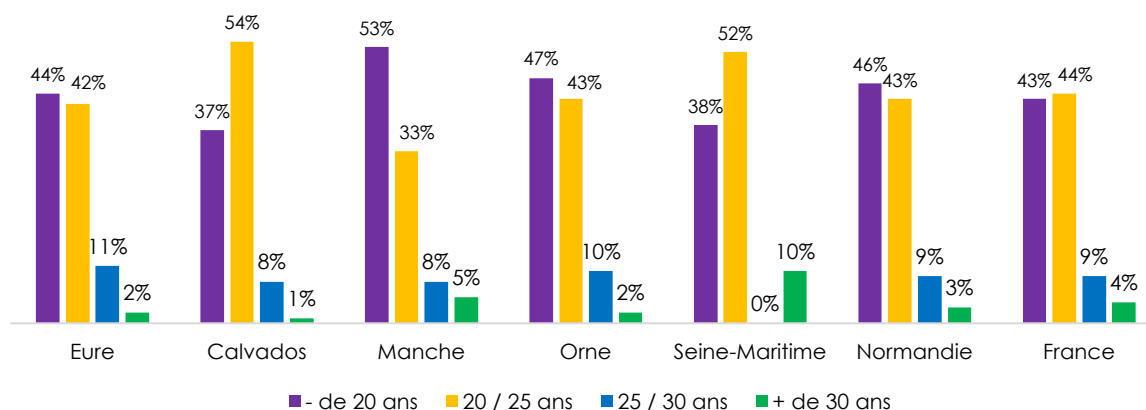
l'Eure pour une moyenne nationale de 9%. Seule la Seine Maritime se distingue, avec aucun jeune âgé de 25-30 ans au sein des structures Rouennaises.

La tranche des + de 30 ans est très largement minoritaire, avec une moyenne normande de 3% contre 4% à l'échelle nationale. Une fois de plus, la Seine Maritime fait office de contre-exemple avec une part estimée à 10%. On peut donc voir que sur la variable des tranches d'âges, si l'ensemble comprend une forte majorité de jeunes résidents, certaines disparités apparaissent entre la Seine Maritime et les autres territoires concernant les résidents les plus âgés.

Constats majeurs

- 90% des jeunes ont moins de 25 ans à l'échelle de la Normandie.
- Le département avec le plus de jeunes est le Calvados, avec 91% de résidents de moins de 25 ans.
- Le département de la Seine-Maritime compte la plus forte proportion de résidents de + de 30 ans (10%).

Population des résidents par tranche d'âge en 2019



1.3.2 Le niveau scolaire des jeunes reçus

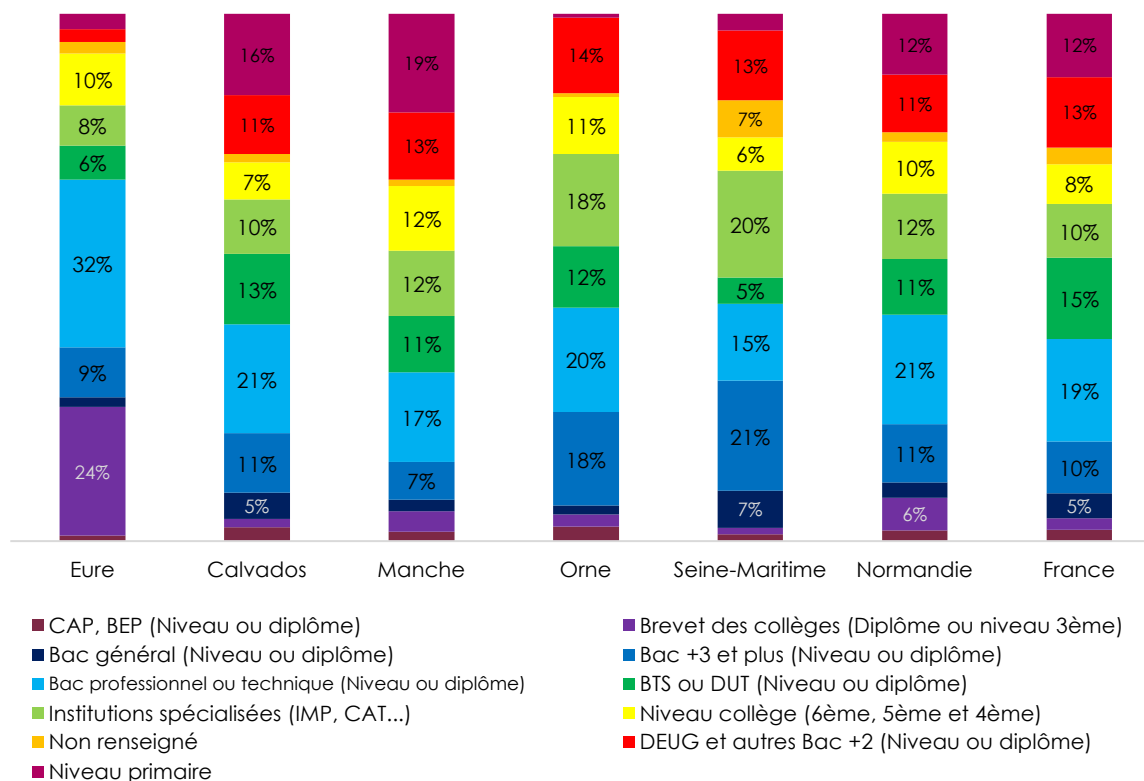
Concernant le niveau scolaire des résidents, on constate de grandes similitudes entre la moyenne régionale et nationale. Une majorité de résidents disposent a minima d'un bac professionnel ou technique. On note également une représentation non négligeable de résidents titulaires d'un BTS ou DUT, d'un bac +2 et +3. C'est lorsque l'on se concentre sur les moyennes départementales que des disparités sont notables.

L'Eure se distingue par une forte représentation de résidents s'étant arrêtés après l'obtention du diplôme national du brevet (24%), là où ce chiffre oscille entre 1 et 6% dans les autres départements normands. L'Eure possède également le plus haut taux de résidents titulaires d'un bac professionnel ou technique (32%), vis-à-vis de la moyenne normande (21%). Les autres départements suivent de près la moyenne nationale, avec quelques particularités notamment pour la Seine Maritime et l'Orne, dont le nombre de résidents titulaires d'un bac +3 est respectivement de 21% et de 18%, là où la moyenne nationale n'est que de 10%. Dans l'ensemble, les titulaires d'un bac général, d'un brevet ou encore d'un CAP ou BEP sont très minoritaires et, même additionnés, représentent rarement plus de 10% des résidents (à l'exception de l'Eure).

Constats majeurs

- Une majorité de résidents sont détenteurs d'un bac professionnel ou technique sur l'ensemble des départements (exception faite de la Seine-Maritime avec une majorité de résidents détenteurs d'un bac +3).
- Une hétérogénéité des profils dans l'ensemble, seul l'Eure affiche des proportions très orientées.

Niveau scolaire des résidents en 2019



1.4 Situations antérieures des résidents

1.4.1 Origine résidentielle

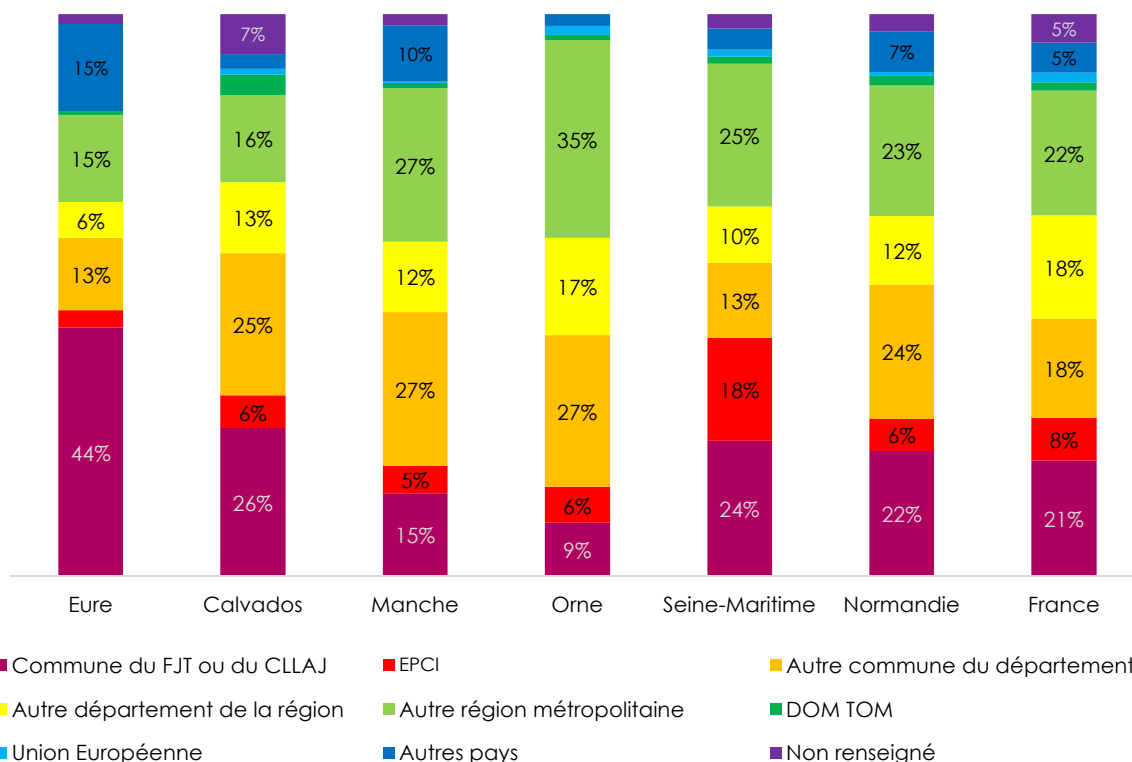
L'origine résidentielle de la population des résidences Habitat Jeunes est très diverse et diffère selon l'échelle. Bien que la moyenne normande se rapproche sensiblement de la moyenne nationale, les départements normands sont très distincts sur ces résultats.

L'Eure est le cas le plus notable, avec 44% de résidents originaires de la commune où se situe la résidence à laquelle ils sont rattachés. C'est le double de la moyenne régionale (22%) et nationale (21%), et ce chiffre passe en dessous des 10% dans certains départements comme l'Orne. En parallèle, l'Eure est également le département comprenant le plus de résidents d'origine étrangère, avec 15% de représentation, ce qui est largement supérieur aux moyennes régionale (7%) et nationale (5%). Les autres départements ne se démarquent pas autant mais on peut tout de même noter un taux de 35% de résidents originaires d'une autre région métropolitaine pour l'Orne, là où les moyennes régionale et nationale sont plutôt autour de 23%. La Seine-Maritime se distingue par un taux important de résidents originaires de la même intercommunalité (18%), contre 6% pour la moyenne normande et 8% pour la moyenne française. Enfin, on notera la très faible part de résidents originaires des DOM TOM, avec une moyenne régionale de 2% et une moyenne nationale de 1%. Le Calvados est le département en comprenant le plus avec 4% de représentation.

Constats majeurs

- Trois indicateurs plus récurrents que les autres : les résidents des logements Habitat Jeunes sont issus en moyenne à 22% de la même commune que celle de leur FJT ou CLLAJ, à 24% d'une autre commune située dans le même département, et à 23% d'une autre région.
- Au total, presque 90% des résidents sont originaires de France métropolitaine.

Origine résidentielle de la population en 2019



1.4.2 Dernier logement utilisé avant l'entrée

L'analyse de cette variable démontre une nouvelle fois des disparités entre les départements normands, là où la moyenne normande et la moyenne nationale se suivent de près. C'est notamment le cas de l'Orne, avec 55% de résidents ayant habité chez leur.s parent.s avant d'intégrer une résidence quand la moyenne régionale n'est que de 40%. Son taux de résidents ayant au préalable vécu dans un logement autonome est aussi le plus élevé des départements normands avec 27% pour une moyenne régionale de 13%.

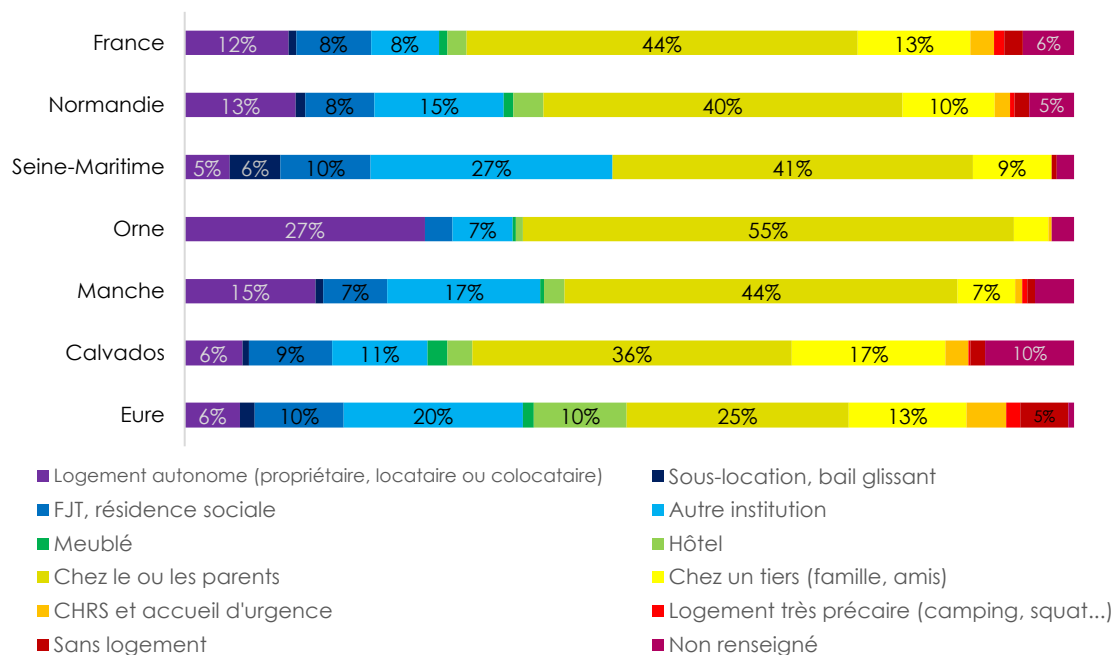
Le Calvados est le département comprenant le plus fort taux de résidents ayant vécu au préalable chez un tiers avec 17% contre 10% pour la moyenne régionale et 13% pour la moyenne française. L'Eure a la particularité de compter 10% de ses résidents ayant vécu à l'hôtel avant d'intégrer une résidence, alors que cet indice est très bas sur les autres territoires (0% en Seine-Maritime et dans la Manche, 1% pour la Normandie et la France). C'est également le département comptant le plus de résidents qui ne possédaient pas de logement avant d'intégrer une résidence (5% contre 1% à l'échelle normande et nationale).

27% des résidents Seinomarins sont originaires d'autres institutions que les variables déjà présentées. A titre de comparaison, les résidences normandes n'en comprennent que 15% (8% à l'échelle nationale). C'est aussi le département comprenant le plus de résidents ayant vécu en sous-location avant d'intégrer la structure avec 6% de représentation alors qu'il est quasiment nul sur les autres territoires, en témoigne les moyennes normande et française, toutes deux égales à 1%. Les résidents ayant d'abord vécu dans des logements très précaires ou en accueil d'urgence représentent, dans l'ensemble, moins de 5% des profils.

Constats majeurs

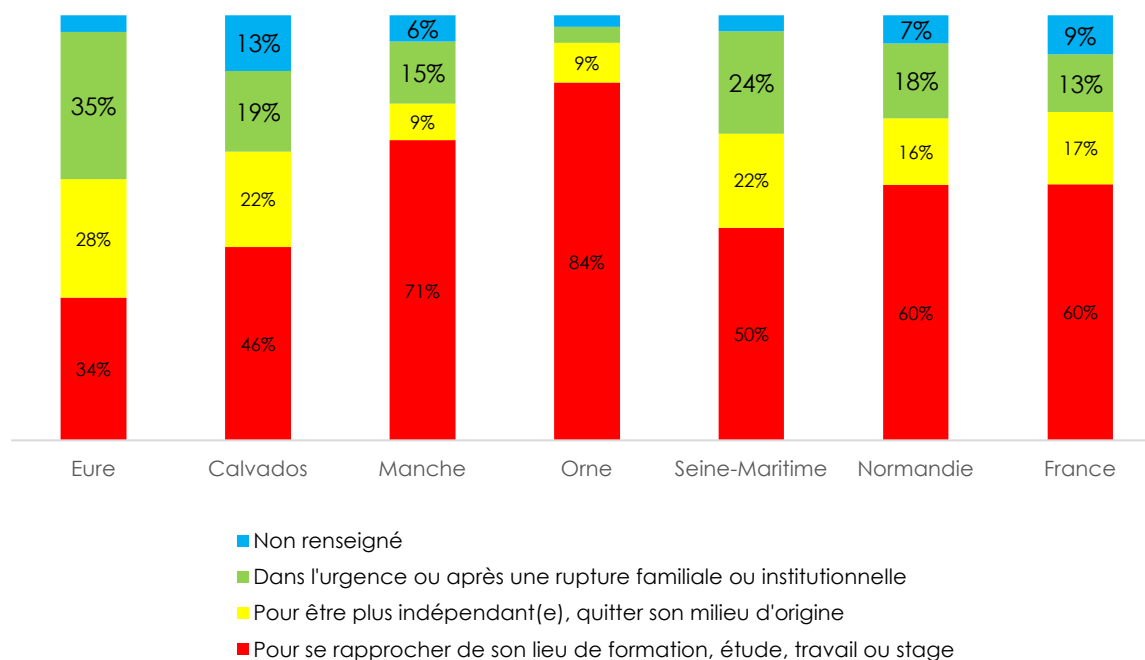
- Forte majorité de résidents ayant logé chez leur.s parent.s avant d'intégrer un logement Habitat Jeune (40% en moyenne).
- A l'exception de l'Orne (27%), peu d'autonomie des résidents avant d'intégrer un logement Habitat Jeune (13% en moyenne en Normandie), mais également très peu de précarité (moins de 5% des résidents étaient sans logement ou dans une situation très précaire avant leur arrivée).

Dernier logement avant l'entrée dans un FJT en 2019



1.4.3 Raisons de recherche d'un logement

Raisons de recherche de logement
des résidents en 2019



À l'image des diagrammes précédents, les raisons de recherche de logement par les résidents en 2019 sont homogènes au niveau régional et national quand les départements normands connaissent des disparités notables.

84% des résidents ornais recherchent un logement pour se rapprocher de leur lieu de formation ou de travail. A titre de comparaison, c'est 50% de plus que les résidents de l'Eure, et 24% de plus que la moyenne régionale et nationale. La Manche se rapproche de ces chiffres (71%), mais comprend davantage de résidents ayant dû choisir un FJT pour se loger dans l'urgence (15% contre 4% pour l'Orne, 35% pour l'Eure qui est le département comprenant le plus de résidents affiliés à cet indicateur, 18% pour la Normandie et 13% pour la France métropolitaine).

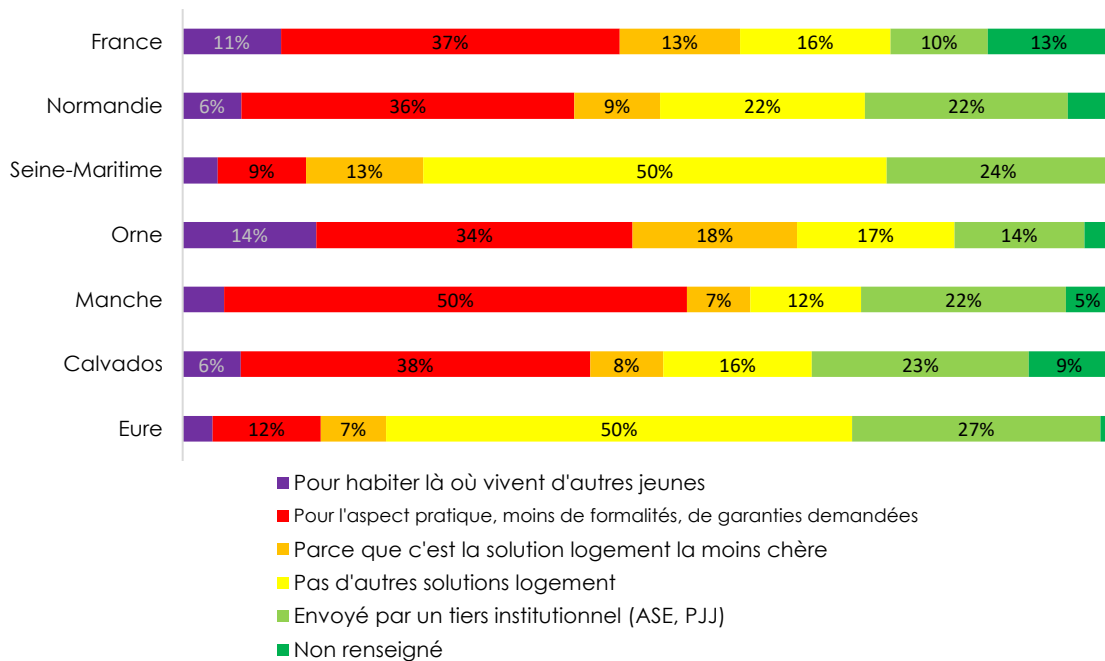
Enfin, le motif d'indépendance est le moins fréquent mais représente tout de même plus de 20% des résidents dans 3 territoires : l'Eure avec 26%, le Calvados et la Seine-Maritime avec 22%, quand les moyennes régionales et nationales sont respectivement de 16 et 17%.

Constats majeurs

- Forte majorité de résidents en recherche de logement dans l'optique de se rapprocher de leur lieu de formation ou d'étude (60% en moyenne) et ce sur toutes les échelles à l'exception de l'Eure, où la proportion de résidents devant chercher un logement dans l'urgence est plus importante.
- Part non négligeable sur chaque territoire de résidents ayant dû chercher un logement en urgence (18% en moyenne à l'échelle de la Normandie), seul l'Orne y échappe avec moins de 5% de ses résidents.

1.4.4 Raisons de choix d'un logement FJT ou CLLAJ

Raisons de choix d'un logement FJT ou CLLAJ en 2019



Concernant le choix d'un logement en résidence Habitat Jeunes, on recense des différences notables entre la Normandie et la France métropolitaine. Elles se dessinent au travers de deux indicateurs principalement : l'envoi par un tiers institutionnel (22% des résidents pour la Normandie contre 10% pour la France) ainsi qu'une absence d'autre solution de logement (22% pour la moyenne normande contre 16% pour la moyenne française). On peut parler ici de spécificité normande, ces particularités apparaissent clairement à l'échelle départementale.

On constate d'abord des écarts de résultats entre les anciens départements bas-normands et les anciens départements hauts-normands. Dans l'Eure et dans la Seine-Maritime, le taux de résidents n'ayant pas eu d'autre choix que de se tourner vers un logement Habitat Jeunes plafonne à 50%, là où cette moyenne oscille entre 12% et 17% dans les trois autres départements. Également une forte proportion de résidents ayant été envoyés par un tiers institutionnel : 27% pour l'Eure et 24% pour la Seine-Maritime, contre une moyenne régionale et nationale déjà exposée plus haut.

La Manche, l'Orne et le Calvados se distinguent par un taux important de résidents ayant choisi un logement Habitat Jeunes pour des aspects pratiques. La Manche est particulièrement concernée avec 50% de ses résidents compris dans cet indicateur, 38% pour le Calvados et 34% pour l'Orne. A titre de comparaison, ces moyennes ne sont que de 12% pour l'Eure et 9% pour la Seine-Maritime, totalisant 36% en moyenne pour la Normandie contre 37% pour la France.

Pour les indicateurs restants, à l'exception de l'Orne, une part assez faible des résidents se tourne vers un logement Habitat Jeunes parce qu'il est considéré comme une solution peu onéreuse (18% dans l'Orne pour une moyenne régionale de 9% et une moyenne nationale de 13%). Enfin, le facteur sociabilisation paraît presque anecdotique à l'échelle de la Normandie : en moyenne seuls 6% des résidents normands choisissent un logement Habitat Jeune dans l'optique de rencontrer d'autres jeunes (l'Orne est le seul département qui affiche une particularité à ce niveau avec 14% de ses résidents, au-dessus de la moyenne nationale de 11%).

Constats majeurs

- Regroupement de profils entre certains territoires : la Seine-Maritime et l'Orne sont composés à 50% de résidents qui ont choisi ce type de logement car ils n'avaient pas d'autre solution. Dans les autres départements, c'est l'aspect pratique qui a majoritairement influencé le choix des résidents et les a orientés vers un logement Habitat Jeunes (41% en moyenne).
- Sur l'ensemble de la Normandie, une part non négligeable de résidents ont été envoyés par un tiers institutionnel (ASE, PJJ, Action Logement, Département, Région, SIAO), un chiffre très clivant si on le compare à la moyenne française (10%).

1.5 Activités

1.5.1 Statuts socioprofessionnels

Le statut socioprofessionnel des résidents Habitat Jeunes en 2019 affiche une quasi uniformité des résultats sur toutes les échelles avec quelques nuances selon les indicateurs. On constate une équivalence presque parfaite entre la moyenne normande et la moyenne nationale, avec une variance de quelques pourcents concernant les profils en recherche d'emploi (37% pour la Normandie contre 40% pour la France).

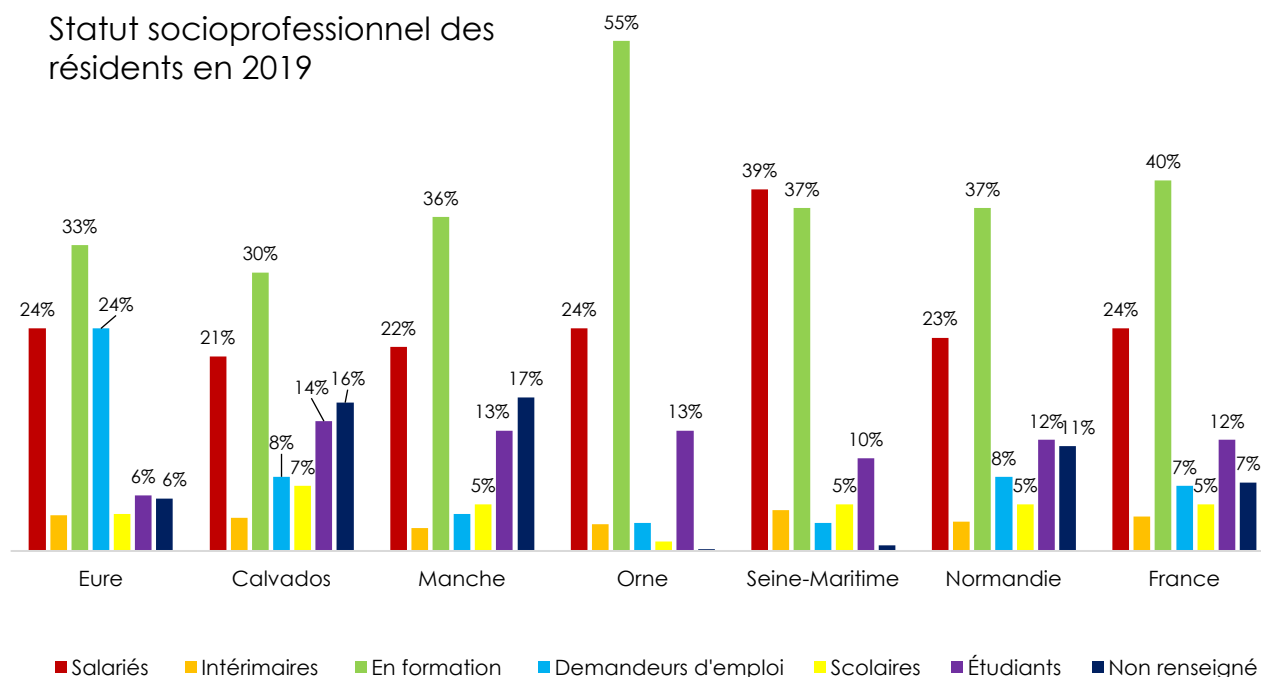
À l'échelle départementale, le taux de résidents en formation est toujours le plus élevé, allant de 30% pour le Calvados jusqu'à 55% dans l'Orne. Seule la Seine-Maritime fait office d'exception, avec 39% de salariés contre 37% d'apprentis et stagiaires. Ce taux peut s'expliquer par la part plus importante de tertiaires dans les résidences rouennaises, supposant plus d'insertion dans le monde du travail. Les salariés arrivent d'ailleurs en deuxième position sur tous les autres départements, avec un taux stable allant de 21% pour le Calvados à 24% pour l'Eure et l'Orne, donnant une moyenne régionale de 23%, très proche de la moyenne nationale de 24%.

Les autres profils sont plus "discrets" avec toujours au moins 10% d'étudiants (sauf l'Eure où ils représentent 6% de l'ensemble) pour une moyenne régionale de 12%, identique à l'échelle nationale. Les intérimaires et les scolaires sont peu nombreux, dépassant rarement 5% des effectifs sur les départements et à l'échelle nationale. On notera enfin une spécificité concernant les demandeurs d'emplois : oscillant entre 3% et 8% des effectifs sur presque tous les territoires, ils constituent 24% des résidents de l'Eure, alors que la moyenne régionale n'est que de 8% (7% pour la moyenne nationale).

Constats majeurs

- Les résidents sont en majorité des apprentis ou des stagiaires (40% en moyenne).
- Part non négligeable de salariés (23% à l'échelle de la Normandie).
- Les étudiants sont minoritaires mais représentent tout de même 12% des résidents normands.
- Très peu de demandeurs d'emploi, à l'exception de l'Eure (24% des résidents), presque pas d'intérimaires.

Statut socioprofessionnel des résidents en 2019



1.6 Ressources

1.6.1 Nature des ressources

Les ressources proviennent très majoritairement d'une activité salariée ou boursière (au moins 50% sur tous les territoires). La moyenne normande est de 61% contre 64% pour la moyenne nationale. L'Eure et la Seine-Maritime en sont les exemples les plus probants avec presque $\frac{3}{4}$ de leurs résidents sujets à ce type de ressources (73%). Le département s'y conformant le moins est la Manche avec une part estimée à 54%. En contrepartie, elle est le département comprenant le plus de résidents ne possédant aucun type de ressource (20%) alors que la moyenne normande est de 12% (ce taux n'est que de 3% dans l'Eure, 2% en Seine-Maritime et 1% dans l'Orne) et la moyenne nationale est de 8%.

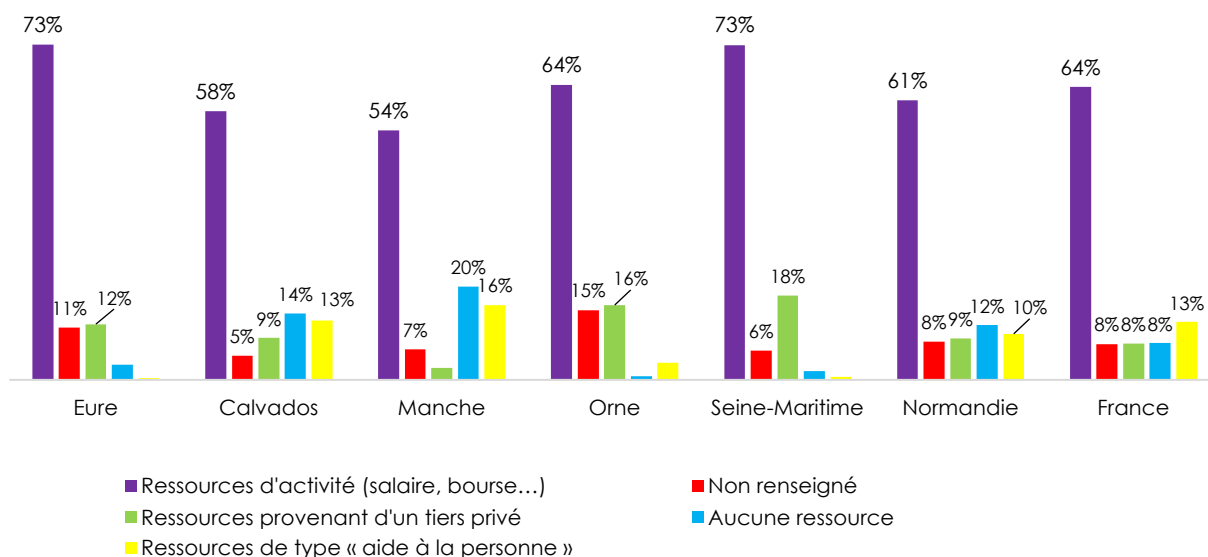
Concernant les ressources de type « aide à la personne », la moyenne normande est relativement proche de la moyenne nationale (13% contre 10%), mais celle-ci est très inégale à l'échelle des départements. Là où une part non négligeable de résidents en dispose dans la Manche (16%) et dans le Calvados (13%), cet indicateur est presque absent sur les autres territoires (4% dans l'Orne, 1% en Seine-Maritime et 0% dans l'Eure). Constat similaire pour les ressources provenant d'un tiers privé, avec une même moyenne régionale et nationale, mais qui s'éparpille selon les départements :

18% au plus haut pour la Seine-Maritime contre 3% dans la Manche pour le taux le plus bas.

Constats majeurs

- Une large majorité de résidents dispose de ressources d'activités (61% en moyenne).
- La Manche est le département où la proportion de résidents ne disposant d'aucune ressource est la plus forte (20%), suivie de près par le Calvados (14%). Dans les autres départements, cet indicateur n'atteint pas les 5%.

Nature des ressources des résidents FJT en 2019



1.6.2 Montant des ressources

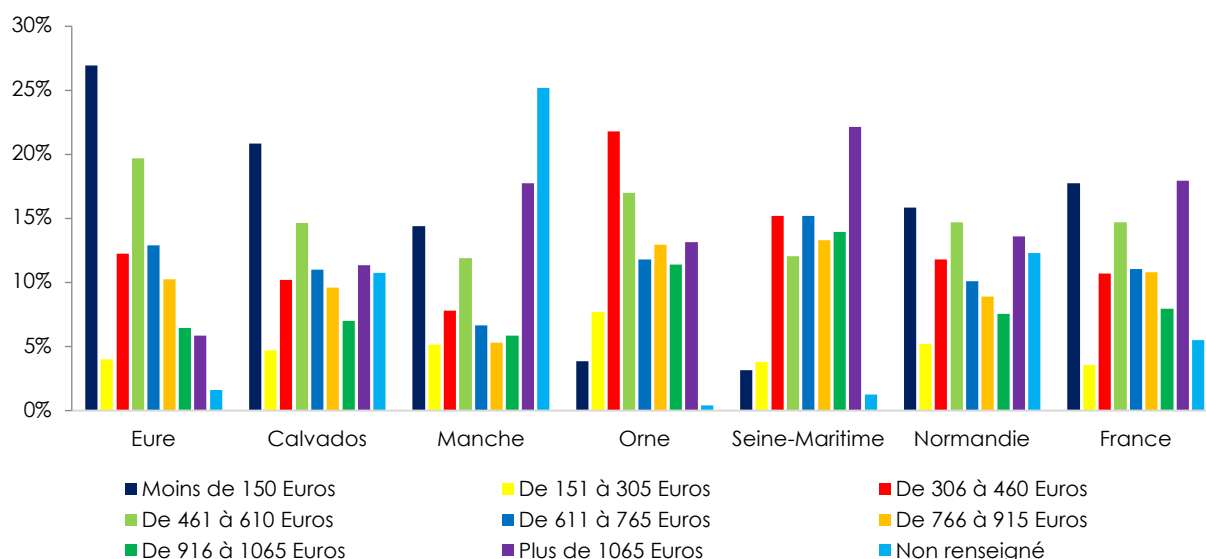
Si la nature des ressources des résidents était relativement homogène, le montant de ces dernières est bien plus éparpillé dépendamment du territoire étudié. Si les moyennes normande et nationale sont une fois de plus assez semblables, les disparités départementales sont, elles, édifiantes. Premier constat avec l'Eure, où les résidents disposant de moins de 150 euros de ressources par mois sont les plus nombreux (27%) là où la moyenne normande est plutôt autour des 16%, et la moyenne nationale 18%. Dans les départements de l'Orne et de la Seine-Maritime, ce chiffre descend respectivement à 4% et 3%.

C'est en Seine-Maritime que les résidents avec le plus de ressources sont les plus nombreux : 22% de l'effectif disposent de plus de 1065 euros mensuellement. Ce taux peut s'expliquer par la part importante de salariés dans les résidences rouennaises (confère partie...). À titre de comparaison, les autres départements oscillent entre 8% (Eure) et 18% (Manche), pour une moyenne régionale de 14% et une moyenne nationale de 18%. La Manche est aussi un cas particulier dans le sens où ¼ de ses résidents n'ont pas renseigné le montant des ressources dont ils disposent. Il pourrait s'agir des résidents ne percevant aucune ressource, le diagramme précédent illustrant que 20% des résidents de la Manche étaient concernés par cette situation. Pour ce qui est des ressources intermédiaires, l'Orne est particulièrement représenté, avec près de 51% de résidents disposant de 306 à 765 euros par mois. À l'échelle de la Région puis de la France, c'est 37%. Ce chiffre, au même titre que pour la Seine-Maritime, peut s'expliquer par le statut socioprofessionnel des résidents de l'Orne, qui sont en forte majorité des apprentis et des stagiaires.

Constats majeurs

- L'Eure est le département où les résidents sont les plus fragiles sur le plan financier, avec plus de 40% des résidents gagnant moins de 460 euros par mois.
- La Seine-Maritime est le département où les résidents sont les moins fragiles sur ce plan, avec 36% des résidents gagnant plus de 916 euros par mois.

Montant des ressources des résidents en 2019



1.7 Fin du séjour

1.7.1 Durée du séjour

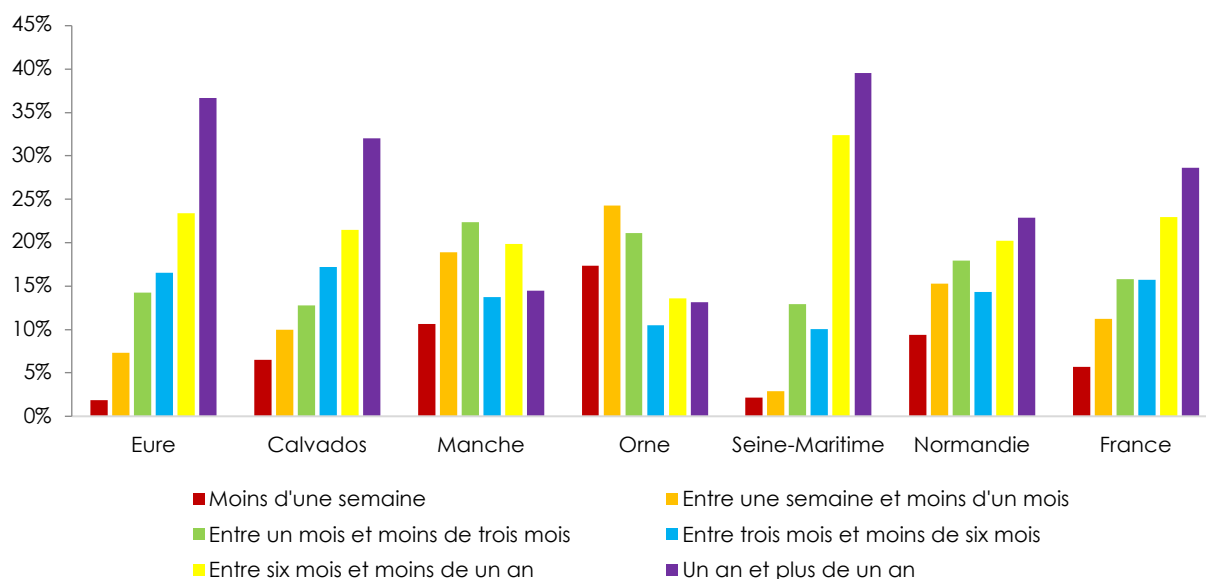
Concernant la durée de séjour des résidents, on constate une progression des moyennes en « escalier » sur la quasi-totalité des échelles territoriales, à l'exception de la Manche et de l'Orne dont la composition est plus éparse. Si on écarte ces deux départements, tous les échelons voient une majorité de leurs résidents rester plus d'un an au sein d'un logement Habitat Jeunes, allant de 32% pour le Calvados à 40% pour la Seine-Maritime, octroyant une moyenne normande de 23% ainsi qu'une moyenne nationale de 29%. Dans l'ensemble, les séjours des résidents sont plutôt longs, la seconde variable la plus représentée étant celle des résidents séjournant entre 6 mois et un an (moyenne normande de 20% pour une moyenne nationale de 23%).

Seuls la Manche et l'Orne en sont exempts, les résidents de ces départements préférant alors des séjours courts à mi-longs. En effet, l'indice le plus représenté dans la Manche est un séjour de 1 à 3 mois (22%) tandis que dans l'Orne, ce sont des séjours d'une semaine à un mois qui sont les plus fréquents (24%). Ces résultats peuvent s'expliquer par le fort taux de résidents en apprentissage ou en stage présents dans ces départements, induisant des séjours plus courts que s'ils étaient employés ou étudiants. L'Orne est aussi le territoire comportant le plus de résidents faisant des séjours éphémères, avec 17% de séjours de moins d'une semaine, alors que la moyenne régionale n'est que de 9% (6% pour la moyenne nationale).

Constats majeurs

- Les résidents restent dans l'ensemble plus d'un an dans un logement Habitat Jeunes (23% en moyenne), sauf dans l'Orne et la Manche où ils sont minoritaires.
- Ce sont également dans l'Orne et dans la Manche que les séjours courts et intermédiaires sont les plus fréquents (plus de 40% des résidents restent entre une semaine et trois mois).

Durée de séjour des résidents en 2019



1.7.2 Raisons du départ

Les raisons de départ des résidents sont encore une fois très variables selon le département, bien que les moyennes normande et nationale soient encore une fois assez proches. Dans l'Orne, où les foyers sont habités par de nombreux résidents en apprentissage ou en stage, le départ pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou justement par la fin d'un contrat est plus élevé que dans n'importe quel autre territoire, avec 80% des résidents. Les résidences ornaises étant majoritairement peuplées de résidents en formation, ces chiffres font sens. C'est d'ailleurs le seul département à atteindre des strates aussi élevées pour ces indicateurs, la moyenne régionale étant de 52% une fois additionnés, contre 49% pour la moyenne nationale. La Manche s'en rapproche néanmoins avec 47% de ses résidents partant pour cause de fin de contrat, cela additionné à 11% de résidents partant pour un nouveau lieu de formation, lui attribuant un total de 58% de résidents se logeant en lien avec leur formation.

Dans les départements de l'ancienne Haute-Normandie (27, 76), ce sont les départs dus à une volonté d'autonomie qui sont les plus nombreux, avec 30% pour l'Eure et 34% pour la Seine-Maritime, là où ce taux n'est que de 16% pour la Normandie et 20% pour la France. C'est également en Seine-Maritime que l'on dénombre le plus de départs dus à des fins de contrat de résidence (30%) contre 12% à l'échelle régionale et 8% en France métropolitaine. Le Calvados est le département avec la plus grande

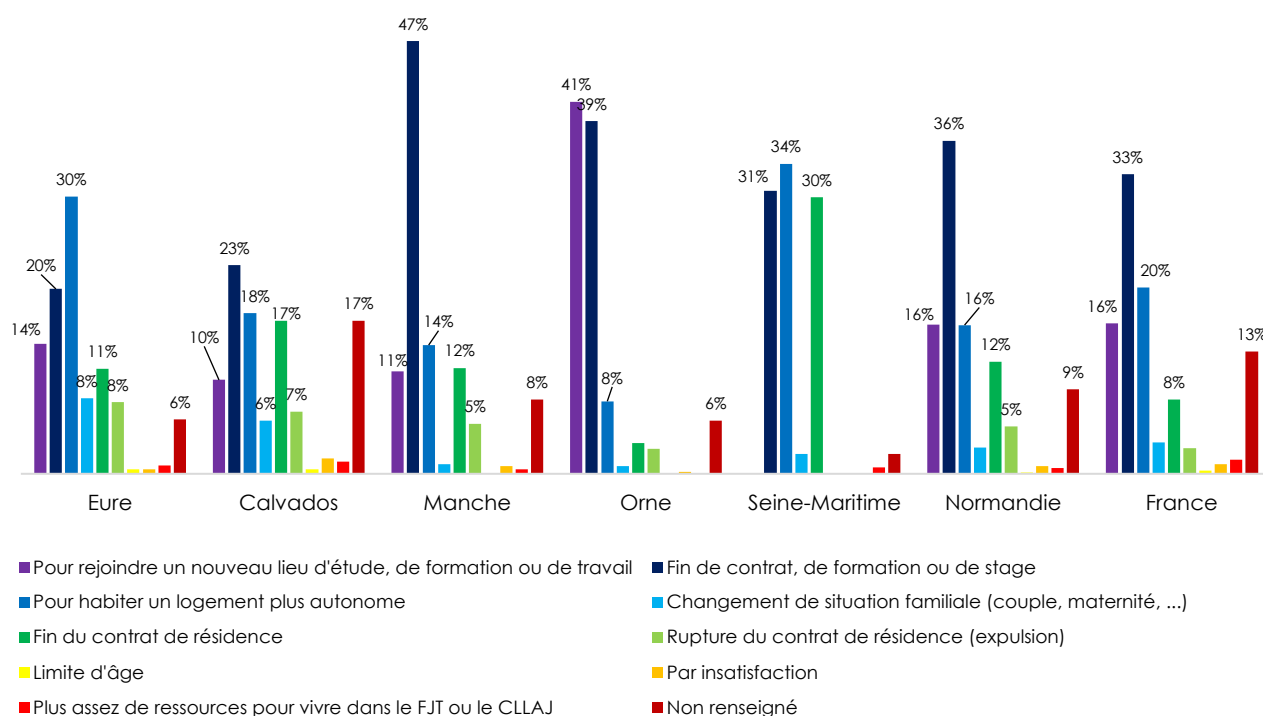
diversité de profils, la plupart des indicateurs oscillant entre 5 et 25%, mais cela peut s'expliquer aussi par le fort taux de profils non renseignés (17% des résidents).

Pour les indicateurs suivants, très peu d'expulsions dans l'ensemble, bien que la moyenne normande soit légèrement supérieure à la moyenne nationale (5% contre 3%). Le changement de situation familiale n'est pas non plus une raison récurrente (seul l'Eure compte une part non négligeable de 8%, mais la moyenne régionale n'est que de 3%, même proportion à l'échelle nationale). Le manque de ressources suffisantes pour rester au sein du FJT est aussi très minime avec une moyenne régionale de 1%, la Normandie fait d'ailleurs mieux que l'ensemble français qui lui atteint les 2%. Enfin, le départ en raison de la limite d'âge est inexistant en Normandie, et passe sous la barre des 1% sur l'ensemble de la France.

Constats majeurs

- Raisons de départ fortement liées au statut socioprofessionnel des résidents : fin de formation ou nouveau lieu de formation pour les apprentis/stagiaires qui représentent plus de 50% des départs en moyenne.
- Départ également dû à une volonté d'autonomie dans plus de 15% des cas.

Raisons de départ du logement pour les résidents en 2019



1.8 Situation à la sortie

1.8.1 Situation de logement à la sortie

La situation de logement des résidents à leur sortie du réseau Habitat Jeunes est évocatrice de leur raison de départ et y fait directement suite. La moyenne normande est à quelques détails près la même que la moyenne nationale, avec toujours des nuances au sein des départements la constituant. On peut déjà voir que le désir d'autonomie des résidents de l'Eure et de la Seine-Maritime évoqué dans le diagramme précédent a porté ses fruits, avec respectivement 41% et 40% de résidents vivant désormais dans un logement autonome. Cette moyenne est de 27% pour la Normandie, contre 33% à l'échelle nationale. Parallèlement à cela, ce sont dans ces deux départements que le nombre de résidents s'étant déplacés vers une autre résidence est le plus élevé : 14% pour l'Eure et 11% pour la Seine-Maritime (8% pour la France). C'est aussi le cas pour les résidents vivant désormais chez un tiers, 12% dans les deux départements contre 9% pour la Normandie et la France.

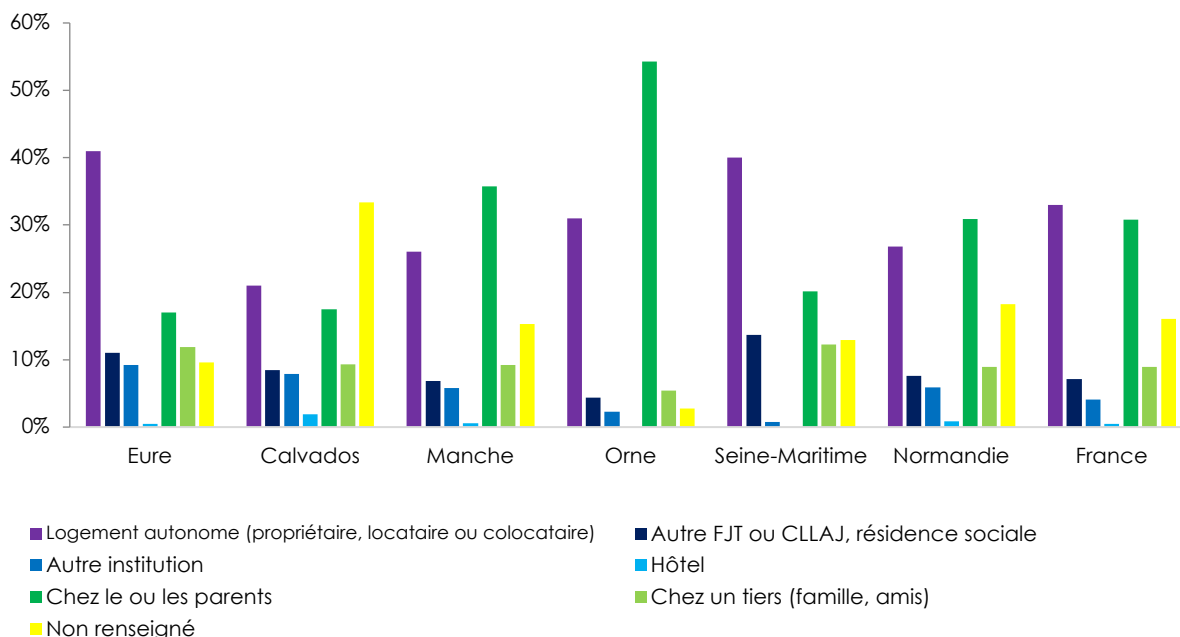
Dans l'Orne et dans la Manche, ce sont chez leurs parents que les résidents vont vivre en majorité, avec 54% pour l'Orne et 36% pour la Manche. Ces chiffres sont fidèles à ceux du diagramme précédent, ces deux départements comprenant beaucoup de résidents en formation et sortie de formation en leur sein. À l'échelle régionale puis nationale, ce taux est de 31%.

Les résidents vivant désormais dans un autre type d'institution représentent 6% de l'effectif régional, c'est le département de l'Eure qui en compte le plus avec 9% (moyenne nationale de 4%). Enfin, le taux de résidents vivant désormais dans un hôtel est presque inexistant : 1% pour la Normandie (le département y étant le plus confronté est le Calvados avec 2%), et moins d'1% sur l'ensemble du territoire français.

Constats majeurs

- Deux cas majeurs : soit un retour chez le.s parent.s (31%), soit l'arrivée dans un logement autonome (27%).
- Arrivée chez un tiers assez minime (8%) et peu de renouvellement en logement Habitat Jeunes (8%).

Situation de logement à la sortie pour les résidents en 2019



1.8.2 Lieu de destination à la sortie

Concernant le lieu de destination à la sortie d'un logement Habitat Jeunes, les différences départementales sont très évocatrices. Si la moyenne régionale et nationale sont presque équivalentes, les indicateurs varient à l'échelle départementale tout en conservant une certaine logique avec les deux diagrammes précédents. Pour l'Eure et la Seine-Maritime, l'indicateur le plus représenté est celui des résidents ayant choisi de vivre dans la commune d'implantation de la résidence (44% pour l'Eure et 26% pour la Seine-Maritime), lorsque la moyenne régionale et nationale est de 22%. Les résidents ayant choisi de s'installer dans une autre région métropolitaine sont aussi très représentés : 29% pour les résidents de l'Eure et 25% pour la Seine-Maritime, mais également 28% pour l'Orne.

Concernant l'Orne, il s'agit du département où les résidents restent le moins sur la commune de la résidence avec seulement 15%. Cela s'explique par le fait que, en contrepartie, les résidents ornaïses sont les plus nombreux à se rendre dans une autre commune du département (27%) voire un autre département (25%). Couplé au pourcentage de résidents partant dans une autre région, l'Orne est le département où les résidents sont les plus nombreux à s'éloigner du lieu de leur logement Habitat Jeunes.

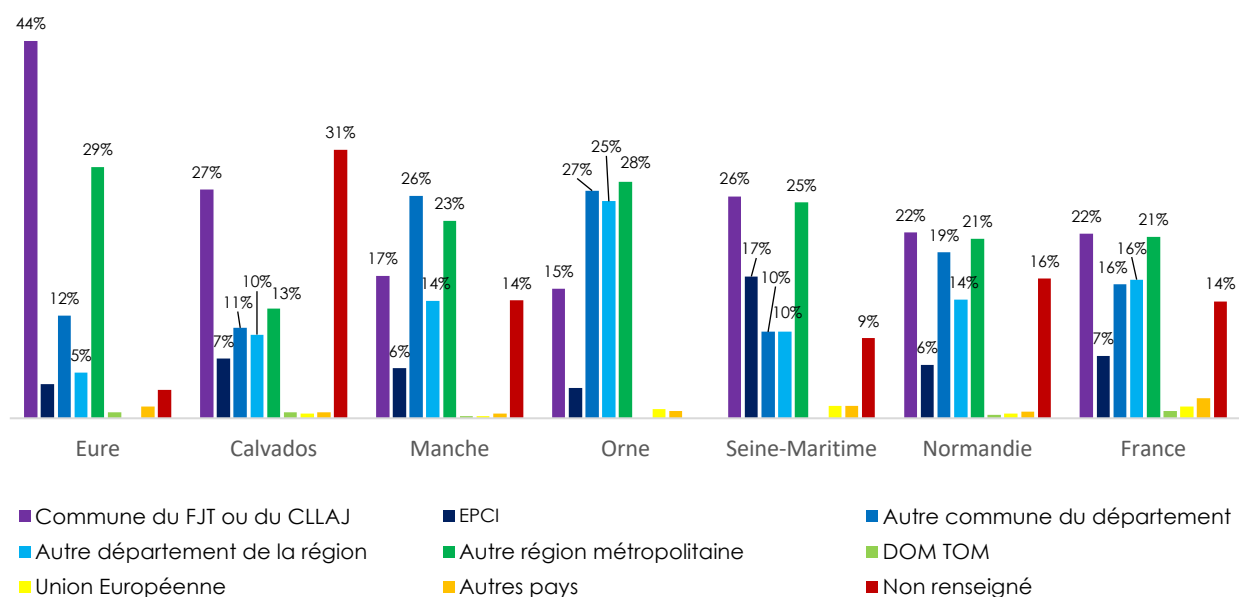
À titre de comparaison, le pourcentage de résidents se rendant dans une autre commune à l'échelle de la région est de 19%, 14% pour un autre département et 21% pour une autre région (taux très similaires à l'échelle nationale). Concernant les résidents vivant dans l'EPCI d'implantation à l'issue de leur séjour, la moyenne normande est de 6% contre 7% pour la moyenne nationale. C'est la Seine-Maritime qui compte le plus de résidents concernés par cet indicateur, avec 17% de l'effectif, là où ce taux oscille entre 4% et 7% pour le reste des départements.

Enfin, les résidents ayant choisi de vivre au-delà des régions métropolitaines à l'issue de leur séjour sont très minoritaires : moins de 1% dans les DOM TOM à l'échelle de la Normandie contre 1% à l'échelle nationale, 1% dans un pays de l'Union Européenne pour la Normandie et la France, 1% dans d'autres pays pour la Normandie contre 2% pour la France.

Constats majeurs

- Mobilité assez réduite avec en moyenne 50% des résidents qui restent vivre dans le département du logement Habitat Jeunes dans lequel ils ont vécu.
- Néanmoins une part importante de résidents se déplacent vers d'autres régions métropolitaines (21% en moyenne).
- Une forte proportion de profils non renseignés sur le Calvados (31%).
- Presque aucun départ en dehors de la France métropolitaine.

Lieu de destination à la sortie des résidents en 2019



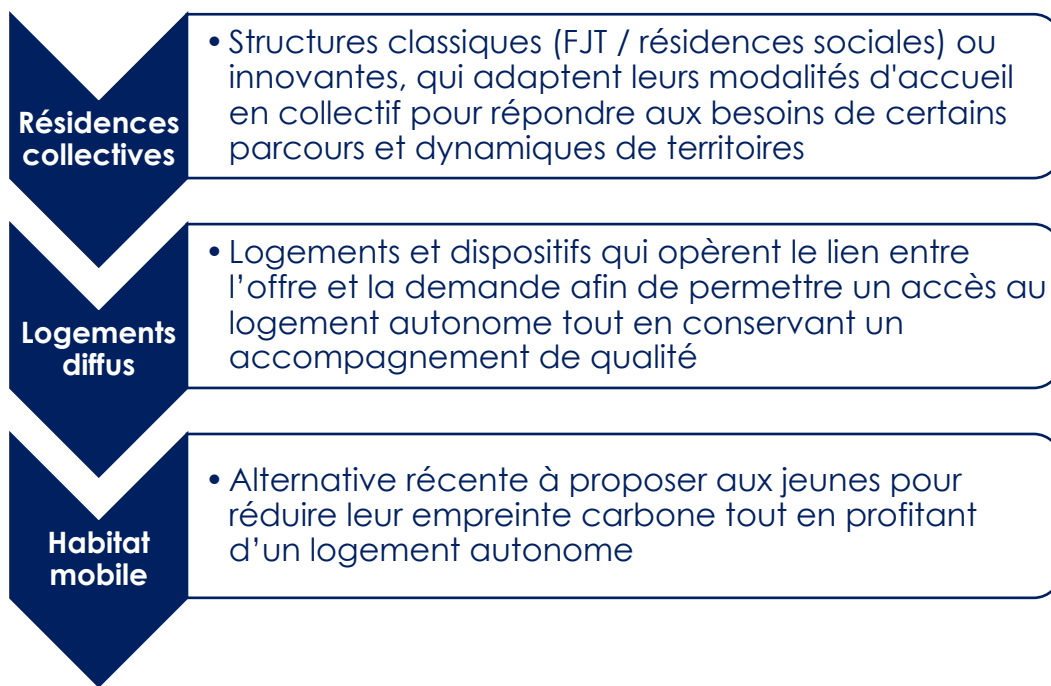
2 Panorama de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs

2.1 Introduction

Sur l'ensemble du territoire national, les solutions Habitat Jeunes proposées aux jeunes actifs, notamment précaires, ne se résument pas uniquement aux foyers de jeunes travailleurs (« FJT » ou « Résidences Habitat jeunes » aujourd'hui). Structures historiques et dominantes depuis la seconde moitié du XXème siècle, elles évoluent elles-mêmes au cours des dernières décennies grâce à de nouvelles approches, architectures et usages. En 2021, de nombreuses solutions sont imaginées et déclinées sur les territoires pour s'adapter au mieux aux spécificités locales ainsi qu'aux besoins et aux problématiques des jeunes en fonction de leur profil. En adoptant diverses caractéristiques, formes et natures, elles peuvent même proposer plusieurs options de logement et d'accompagnement au sein d'une même structure.

L'enjeu de cette partie est d'analyser au mieux l'offre en logement à destination des jeunes en mobilité professionnelle de la manière la plus globale et exhaustive possible. La méthodologie est plus ou moins standardisée autour d'un référentiel d'indicateurs communs (nature, statut, financement, acteurs engagés, mode de gestion, conditions d'accès...) afin de faciliter la lecture et d'identifier les caractéristiques de l'ensemble de la gamme. À noter qu'il n'y a pas de hiérarchie dans le traitement des données, l'objectif principal étant de tendre vers une approche systémique du logement des jeunes. Le parcours résidentiel de chaque individu repose en partie sur une complémentarité optimale entre chaque type de structure ou de dispositif. La typologie déclinée s'appuie sur des exemples normands mais également sur un référentiel national issu d'un groupe de travail (UNHAJ) relatif à la diversification de l'offre.

La typologie de l'offre en logement à destination des jeunes actifs repose sur trois grandes familles :



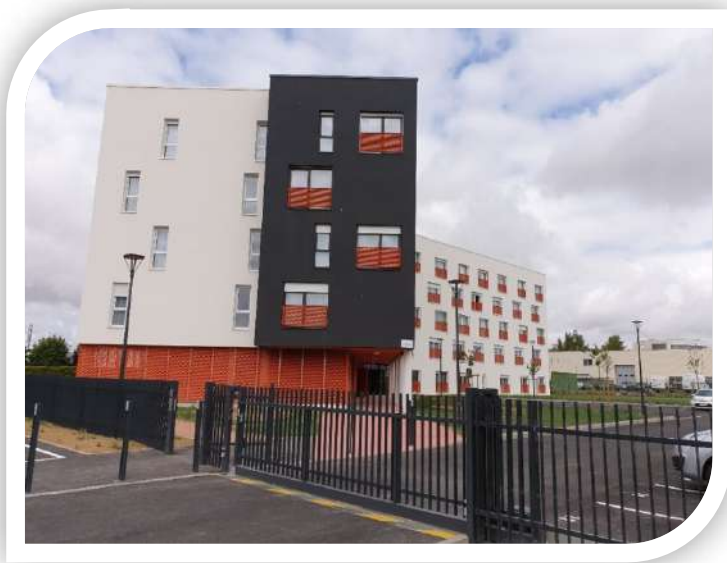
2.2 Les structures collectives

Grâce à des formes variant selon le public visé, les structures collectives se déclinent en résidence sociale (logement foyer), en Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT ou résidence Habitat Jeunes), Résidence Jeunes Salariés, Résidence Jeunes Actifs, ou encore Résidence des Compagnons du Devoir. Elle a pour but principal d'adapter les modalités d'accueil en collectif (espace + gestion locative) pour répondre aux besoins de certains parcours/dynamiques des territoires. Les logements-foyers sont définis dans le Code de la construction et de l'habitation (L 633-1) et font l'objet d'une convention APL. La principale catégorie de logement-foyer susceptible d'être mobilisée pour la mise en œuvre de la loi DALO est la résidence sociale, pour répondre, dans des conditions de droit commun, à l'évolution et la croissance des besoins de logement temporaire de populations aux profils très diversifiés cumulant des difficultés d'ordre économique et social.

2.2.1 La résidence sociale

La résidence sociale a pour objet d'offrir une solution de logement meublé temporaire à des ménages rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social

peut s'avérer nécessaire. Elle a vocation à accueillir des publics diversifiés (jeunes travailleurs ou jeunes en insertion, personnes en formation professionnelle...). Une résidence sociale peut être soit généraliste, soit plus spécialisée à destination d'un public en particulier (dont les jeunes actifs). Les résidences sociales sont une catégorie de logement-foyer qui bénéficient d'une APL plus solvabilisatrice que l'APL locative. Le gestionnaire doit être agréé pour l'intermédiation locative et la gestion locative sociale.



Résidence sociale Caen Colbert

Caractéristiques

- **Statut** : Logement foyer conventionné à l'APL, bénéficiant d'un agrément et construit obligatoirement autour d'un projet social. Le projet social détermine les principales caractéristiques de la résidence sociale (publics, bâti, redevance, modalités

d'accompagnement...) et est annexé à la convention APL. Le préfet peut mobiliser si besoin son contingent dans les résidences sociales tout en veillant à la prise en compte de leur projet social et des modalités d'attribution qui leur sont propres.

- **Financement pour l'investissement** : Programme 135 (DDT et délégataires des aides à la pierre) : PLAI, PALULOS (pour la réhabilitation), ou PLUS à titre exceptionnel et sous conditions. Autres financements possibles : Action logement, collectivités locales, Caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole...
- **Financement pour le fonctionnement** : AGLS (aide à la gestion locative sociale) financée par la DDETS ; Accompagnement social, financements FSL à négocier avec le conseil départemental. Des co-financements peuvent être sollicités : CAF...
- **Maître d'ouvrage** : HLM, SEM, SCIC, collectivité locale

- **Gestionnaire** : Gestion locative et sociale assurée par une association, un organisme HLM, une SEM, un CCAS...
- **Public accueilli** : minimum 18 ans, jeunes en insertion avec convention de tiers (par exemple avec une Mission locale), pour 20 % maximum des places. Le cas échéant, le gestionnaire précise les moyens et partenariats mis en œuvre pour soutenir les parcours d'insertion et résidentiels de ces jeunes. Possibilité d'expérimenter le CHRS hors les murs avec financement dédié, et une AVDL renforcée pour des jeunes > 26 ans.
- **Durée de séjour** : 1 mois renouvelable sans limitation de durée réglementaire. Le gestionnaire peut fixer une durée de séjour maximum.
- **Statut d'occupation et participation financière de l'occupant** : Contrat d'occupation avec paiement d'une redevance (loyer + charges + prestations annexes) dont la partie loyer + charges est plafonnée et couverte par l'APL foyer.

2.2.2 Le Foyer de jeunes travailleurs (FJT ou Résidence Habitat jeunes)

Le foyer de jeunes travailleurs, aussi dénommé résidence « Habitat Jeunes », est une



FJT Horizons Habitat jeunes Hérouville-Saint-Clair

résidence sociale particulière, également classé établissement social et médico-social. Il est donc encadré par 2 codes : le code de la construction et de l'habitat (CCH) et le code de l'action sociale et des familles (CASF). Le FJT

accueille prioritairement des jeunes en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle âgés de 16 à 25 ans. Il peut également accueillir des jeunes âgés de 25 à 30 ans. Le FJT ne peut pas accueillir de personnes ayant dépassé l'âge de 30 ans. En complément du projet social le FJT établit et met en œuvre avec une équipe dédiée un **projet socio-éducatif** ayant pour

objet l'accès à l'autonomie et au logement indépendant des jeunes qu'ils logent. À ce titre le FJT bénéficie de l'aide PSE de la CAF (prestation socio-éducative).

Caractéristiques

- **Statut** : Particularité des FJT, ils relèvent de 2 réglementations, celle des logements-foyers (conventionné à l'APL) au titre du CCH et celle de la loi de 2002-2 en tant qu'institution sociale (donc du CASF).
- **Financement pour l'investissement** : Programme 135 (DDT et délégataires des aides à la pierre) : PLAI, PALULOS (pour la réhabilitation) ou PLUS à titre exceptionnel et sous conditions. Autres financements possibles : 1 % logement, collectivités locales, Caisses d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole...
- **Financement pour le fonctionnement** : Programme 177 (DGAS) : attribution de postes FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), CAF, collectivités locales...
- **Maître d'ouvrage** : HLM, SEM, SCIC, collectivité locale
- **Gestion** : association, CCAS, un organisme HLM...
- **Forme d'Habitat** : Chambres ou logements et espaces collectifs dans un foyer intégré, ou dans un foyer satellite* (combinant unité centrale avec services et espaces collectifs, et logements disséminés à proximité dans le diffus).
- **Public accueilli** : public socle à hauteur de 65 % (jeunes de 16 à 25 ans en cours d'insertion sociale et professionnelle) et maximum 35% des jeunes accueillis âgés de 26-30 ans, étudiants non-salariés, scolarisés. Accueil de jeunes dits « conventionnés », à hauteur 15 % maximum du public logé. Il peut s'agir de jeunes ASE, PJJ ou d'un autre organisme tiers. Leur accueil est encadré par une convention et un financement.
- **Durée de séjour** 1 mois renouvelable sans limitation de durée réglementaire. Le gestionnaire peut fixer une durée de séjour maximum.
- **Statut d'occupation et participation financière de l'occupant** : Contrat d'occupation avec paiement d'une redevance (loyer + charges + prestations annexes) dont la partie loyer + charges est plafonnée et couverte par l'APL foyer.

2.2.3 Le Foyer satellite

Même si on recense diverses dénominations (foyer satellite, foyer soleil ou encore antenne FJT) en fonction des territoires d'implantation, sa nature et son usage ne varient pas. Le foyer satellite se définit comme une structure de taille modeste (entre 5 et 20 logements) rattachée à un FJT "principal" (souvent plus de 60 ou 80 logements). Il se situe dans un rayon géographique relativement proche de la résidence principale et propose les mêmes services (en matière d'accompagnement et d'animation notamment) aux jeunes résidents. Leur taille modeste permet de s'adapter au mieux

aux spécificités et aux problématiques

locales tout en garantissant des coûts de fonctionnement réduits. Ses résidents

sont souvent des jeunes relativement autonomes au regard de l'emploi et du parcours résidentiel. Le financement est le même que pour un FJT

classique, tout comme les

acteurs engagés autour du projet. Grâce au conventionnement de ces logements,

les résidents bénéficient également des APL foyer.



Résidence Blagny à Lion-sur-Mer

2.2.4 La Maison des saisonniers

Ce type de structure est un lieu d'accueil favorisant le logement et l'accompagnement des travailleurs saisonniers. Il pourra également favoriser le dialogue social et territorial entre les différents acteurs du tourisme.

Pour intégrer une telle structure et bénéficier des services proposés, il faut être salarié



Maison des saisonniers à Villers-sur-Mer

saisonnier et/ou « candidat à la saison », employeurs de personnel saisonnier ou encore travailleur indépendant dont l'activité est saisonnière. Toutes les personnes vivant sur le territoire au rythme de la saisonnalité peuvent donc bénéficier des services des maisons des saisonniers (une maison des saisonniers existe sur la commune de Villers-sur-Mer).

Ces structures disposent d'un financement communal ou intercommunal, ainsi que de subventions provenant de l'office public du logement ou du Conseil Régional. Ses partenaires et acteurs engagés principaux sont la Région (Pôle ressources régionales) ainsi que l'office de tourisme. Sa gestion est souvent communale ou intercommunale, par le biais de services techniques et/ou de secrétariats.

2.2.5 Résidence des Compagnons du devoir

Cette structure fonctionne sur le même principe qu'une résidence sociale classique, tout en étant plus restrictive en matière d'accès. La condition essentielle pour y accéder est d'être adhérent au tour de France des compagnons du devoir. Même si elles accueillent une majorité de 15-29 ans, elles ne sont pas fermées au plus de 30 ans.

Son financement est sensiblement le même que pour une résidence sociale classique,



Résidence des Compagnons du devoir de Mont-Saint-Aignan

et les acteurs s'engageant pour sa cause également. Sa gestion est du ressort des compagnons du devoir ainsi que des résidences sociales de France.

2.2.6 La résidence Jeunes Salariés et résidence jeunes actifs

Par leur fonctionnement et leur nature, ces résidences sociales se rapprochent sensiblement des foyers de jeunes travailleurs. Elles accueillent des jeunes de 16 à 30 ans en insertion professionnelle.

Elles disposent d'un projet social, dont l'accompagnement est moins renforcé que pour les FJT (via des partenaires locaux), mais peu ou pas d'animation socio-éducative.

Ainsi en tant que résidence sociale, elles bénéficient de financements PLAI (voire PLUS) mais pas de la PSE (prestation socio-éducative versée par la CAF).



Résidence Jean DELALOCHE - Dieppe

Les acteurs engagés sur de telles structures sont Action Logement et l'ensemble des partenaires sociaux. Le mode de gestion varie selon le territoire ; les associations, collectivités et bailleurs sociaux restent les gestionnaires les plus fréquents.

2.2.7 La résidence intergénérationnelle

Cette structure possédant un double statut juridique (résidence sociale autonomie +



Résidence l'Espages - Val-de-Reuil

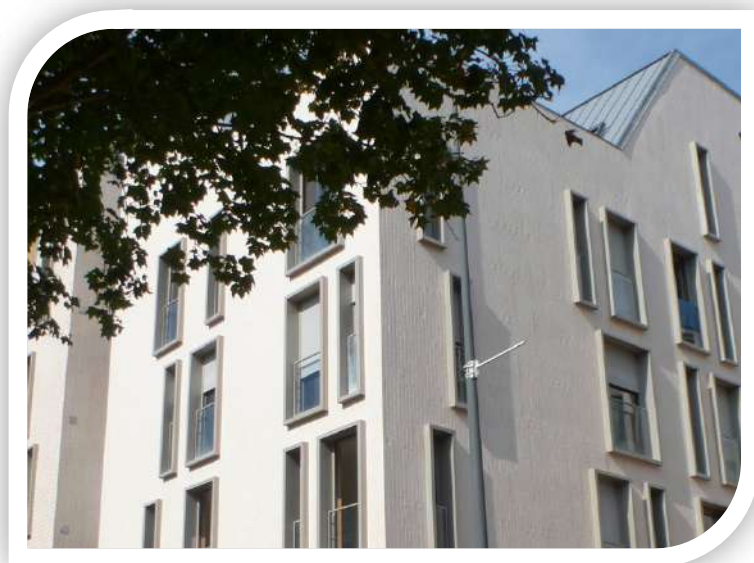
FJT) accueille un public constitué de jeunes actifs majoritairement en apprentissage ainsi que de personnes de plus de 60 ans.

Le bailleur social, la collectivité et la CAF en sont les principaux partenaires. Le mode de gestion est semblable à celui d'une résidence sociale

classique. Une résidence intergénérationnelle existe en Normandie, sur la commune de Val-de-Reuil notamment.

2.2.8 Cas spécifique de l'hôtel de l'alternance

Résidence sociale située à Tours, elle est spécialisée dans les courts séjours grâce à des baux adaptés aux alternants (de quelques jours jusqu'à un mois). Les logements meublés sont 'partagés' au rythme des cycles de chaque résident. Ainsi, un jeune bénéficie du logement lorsqu'il est en entreprise ou en formation au CFA, puis range ses affaires personnelles dans un box sécurisé pour que le jeune suivant puisse en bénéficier (et ainsi de suite). Si cela induit une temporalité innovante pour le gestionnaire, cela permet une réelle rotation des résidents avec un besoin (fractionné) en logement. Son montage économique est similaire à un foyer de jeunes travailleurs traditionnel (80% de subventions provenant de la CAF et d'autres organismes / 20% de prêts) à la seule différence qu'il s'inscrit dans un Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) fléché sur le public alternant (financement d'investissement important lors de la création). Le public accueilli est le même que pour un FJT. Les acteurs engagés sur le projet sont l'État et ses services déconcentrés, le bailleur social, l'organisme de formation ainsi que la mission locale. L'association « Jeunesse et Habitat » en est le principal gestionnaire.



Hôtel de l'alternance à Tours

2.3 Les logements en diffus et les mesures d'accompagnement adaptées

À la différence des résidences collectives, l'offre en diffus se caractérise par des logements (ou groupe de logements) indépendants les uns des autres et dépourvus d'espace collectif. L'enjeu est multiple dans la mesure où elle contribue à faire le lien entre l'offre et la demande en logement, à favoriser l'accès à l'autonomie ou encore à proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins des jeunes.

Cette offre revêt des formes variées tant dans le parc public que privé et peut s'accompagner ou non d'une médiation locative.

2.3.1 Les logements dans le parc social et loi Elan

L'article 109 de la loi Élan (articles L.353-22 et L.441-2 du CCH) ouvre de nouvelles opportunités en rendant possible, sur la base d'autorisations spécifiques, la réservation de tout ou partie de programmes de logements locatifs sociaux ordinaires à des jeunes de moins de 30 ans pour des contrats de location d'une durée maximale d'un an, renouvelables dès lors que l'occupant continue de remplir les conditions d'accès à ce logement.

Tous les programmes de logements locatifs sociaux sont concernés : lors d'une opération neuve, d'une opération d'amélioration et, depuis 2021, pour tout programme de logements locatifs sociaux existants, en fonction des besoins (décret du 4 août 2021).

Les logements loués à des jeunes de moins de trente ans peuvent être meublés ou non. Il peut s'agir de petits logements, mais aussi de plus grands logements qui peuvent être proposés en colocation (article L.442-8-4 du CCH). Le contrat de location est d'une durée maximale d'un an, renouvelable dès lors que l'occupant continue de remplir les conditions d'accès à ce logement.

En 2021 en Normandie, 6 logements ont bénéficié d'une autorisation au titre de la loi Élan en faveur des jeunes de moins de 30 ans.

2.3.2 Les logements dans le parc privé communal

Logements individuels ou partagés non conventionnés dédiés aux jeunes actifs. Aucune condition d'accès particulière si ce n'est celles imposées par le bailleur (en l'occurrence la collectivité propriétaire et gestionnaire du parc). Celles-ci sont donc susceptibles de varier d'un profil à l'autre. Les locataires peuvent bénéficier de l'aide au logement.



Association Habitat Jeunes Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne

2.3.3 Colocation solidaire

Ce « dispositif » propose d'accéder à des logements en colocation à un tarif inférieur au prix du marché en échange d'un engagement bénévole. La colocation solidaire peut prendre différentes formes, avec un point commun : une envie d'aider les autres et de s'investir dans un projet citoyen.

Cet engagement prend forme au sein d'une résidence Crous, d'un quartier (un projet de solidarité au service des habitants d'un quartier) ou encore auprès de personnes âgées (location ou cohabitation intergénérationnelle solidaire).



La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de plus de 60 ans de louer ou de sous-louer une partie de leur logement à un jeune de moins de 30 ans, dans l'objectif de renforcer le lien social et de faciliter l'accès au logement à un jeune).

Souvent financées par le fonds d'expérimentation à la jeunesse, elles ont comme partenaires et acteurs engagés la collectivité et/ou la municipalité. Les propriétaires et les bailleurs se portent gestionnaires de ce type de logements.

Ces logements sont sous convention d'occupation temporaire. Le public cible est surtout constitué de jeunes locaux et de jeunes réfugiés.

La colocation à visée éducative et solidaire existe en Normandie : en Seine-Maritime, Coloc' 76 est un dispositif départemental de la Seine-Maritime pour les 16-25 ans à la recherche d'une solution d'hébergement qui veulent vivre en expérience de colocation à visée éducative et solidaire.

À Caen, 2 programmes KAPS (colocation développée par l'AFEV, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) existent et un 3^e est en projet pour l'accompagnement à la socialisation des personnes âgées.

2.3.4 Des solutions d'accompagnement adaptées : l'intermédiation locative

L'offre de logements en diffus peut s'appuyer sur différents dispositifs d'intermédiation locative. L'intermédiation locative est un système qui permet, grâce à l'intervention d'un tiers social (opérateur, organismes agréés par l'État ou association agréée par l'État), de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur. Elle repose sur un principe solidaire : les logements sont loués à des ménages en grande précarité, sortant par exemple des dispositifs d'hébergement et ne trouvant pas de logement sur le marché. Il existe deux formes d'intermédiation locative :

- **La sous-location** (par exemple Solibail ou « Louer abordable ») : le propriétaire loue son logement à une association agréée par la préfecture, pour une durée de trois ans renouvelable. C'est donc l'association qui est locataire et qui assure le paiement des loyers et des charges, l'entretien courant et la remise en état du logement. L'association est locataire et le ménage a le titre d'occupant (sous-locataire).
 - **La sous-location avec bail glissant** : Pour l'occupant en voie d'autonomie, après la période transitoire de sous-location et d'accompagnement social, il peut bénéficier d'un bail glissant lui permettant de devenir locataire en titre. Dans la Manche par exemple, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) a conventionné avec l'ensemble des bailleurs sociaux pour mettre en œuvre ce dispositif avec l'intervention d'un organisme tiers (notamment les SHAJ) pour prendre en charge la partie accompagnement.
- **Le mandat de gestion** : le propriétaire fait appel à une Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) qui le met en relation avec le locataire et établit le bail

(3 ans minimum). L'AIS se charge de percevoir les loyers et les charges pour le compte du propriétaire. Elle peut également proposer une garantie de loyers ainsi qu'un accompagnement social du locataire en fonction des besoins.

Des organismes sont spécialisés dans la médiation et la gestion locative : CLLAJ, SHAJ – AIVS.

Les services Habitat Jeunes (SHAJ / CLLAJ)

Plus connu sous le nom de Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ou Service Logement (SL), ce type de structure a pour but d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner des jeunes dans leur problématique logement (AIOA).

Elle propose aux 16 à 30 ans inscrits sur un territoire (sans considération de la situation familiale ou professionnelle) une offre alternative et complémentaire à la structure collective.



Si ces structures sont gérées par des associations, des collectivités, des Missions locales ou des résidences Habitat Jeune, elles sont financées par les bailleurs publics et privés, la circonscription d'action sociale, le Conseil départemental, la mission locale, l'association de réhabilitation immobilière, les associations de jeunes ainsi que les Résidences Habitat jeunes. Ses principaux partenaires sont les employeurs/formateurs, les bailleurs privés et sociaux, les collectivités territoriales et la CNAF.

Agence immobilière à vocation sociale (AIVS)

Agences s'inscrivant dans le cadre de la politique « Logement d'abord », elles visent à offrir aux ménages, qui sont dans l'attente d'une proposition de logement social, des solutions adaptées combinées à une gestion locative de proximité. Les AIS/AIVS sont des agences immobilières agréées par l'État via un agrément préfectoral. Ces agences immobilières associatives assurent une mission d'intermédiaire entre le locataire et le propriétaire, garantissant ainsi un accompagnement individualisé de chacun, dans toutes les étapes de la location.



Sont d'abord concernés des jeunes de 18 à 30 ans orientés par le SIAO (services intégrés de l'accueil et de l'orientation) ou d'autres partenaires. Leur financement s'opère avec les collectivités locales, certains organismes publics ou parapublics (CAF) et éventuellement des organismes privés (fondations).

Leurs principaux partenaires sont les SIAO, le Collectif d'association en faveur de la jeunesse et de l'habitat ainsi que le FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement).

Les logements proposés par les AI(V)S sont gérés en intermédiation locative et mobilisés auprès du parc privé en mandat de gestion.

2.3.5 Hébergement temporaire

Dans l'attente d'un logement, d'une place en résidence, ou en complément ponctuel, les jeunes actifs peuvent accéder à un hébergement temporaire :

- **L'Hébergement Temporaire avec Allocation Logement Temporaire (ALT)** : les logements conventionnés à l'ALT ont vocation à permettre l'accueil temporaire des personnes défavorisées sans logement dans des logements gérés par des associations ou des centres communaux d'action sociale (CCAS).
- **L'Hébergement temporaire chez l'habitant** : Cette offre complémentaire à la résidence Habitat Jeunes (FJT) permet à des jeunes âgés de 15 à 30 ans, en stage ou en mobilité professionnelle, de bénéficier d'un logement temporaire. En effet, ce dispositif permet aux jeunes de se loger chez l'habitant à proximité de l'entreprise ou du centre de formation sur une courte durée, en alternance (1 à 2 semaines par mois), quelques nuits le temps de trouver son logement ou quelques mois le temps d'un stage d'étude. Le financement s'opère avec le propriétaire du logement, et ce en partenariat avec les mêmes acteurs que pour une offre Habitat Jeunes conventionnelle.



2.4 Habitat mobile/éphémère

Nouvellement intégrés dans le champ de réflexion pour loger le public jeune, les habitats mobiles et/ou éphémères sont porteurs d'avenir, ne serait-ce que pour leur inscription induite dans une démarche de développement durable. En effet, ce type de logement permet d'explorer les modes alternatifs d'habiter tout en réduisant son empreinte écologique.

2.4.1 Tiny House

Ce type d'habitat mobile (remorque de moins de 3,5 tonnes) et autonome permet la location à prix abordable à des jeunes en mobilité professionnelle tout en réduisant



Tiny-House, Manche Tourisme

considérablement son empreinte carbone. Il n'existe aucune condition particulière pour accéder à ce type de logement bien que les courts séjours soient favorisés. Si le dispositif n'est pas institutionnalisé, il est effectif sur certains territoires où l'offre en logement ne peut pas répondre aux besoins des jeunes. En ce sens et selon

le territoire, la Tiny House apparaît comme le logement "idéal" pour les intérimaires ou les saisonniers par exemple. Une Tiny House peut être financée à 100% par des subventions, notamment via les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA). À titre d'exemple, l'association 'Un Toit en Gâtine' (département des Deux-Sèvres) a mis en œuvre un dispositif de 6 Tiny house (studios de 16m² – 400€ de redevances). Le budget global de 300 000€ a été couvert en intégralité par des subventions (État, PIA, région, conseil départemental, fondations, MSA, CAF) et une APL « fictive » est versée sous forme de subvention par la CAF à l'association pour limiter le reste à charge des résidents. Les collectivités locales en sont les premiers acteurs engagés, suivis des associations, des entreprises locales voire des particuliers.

2.4.2 Mobil Home

De même que pour la Tiny House, ce dispositif n'est pas institutionnalisé mais il est effectif sur certains territoires où l'offre en logement ne peut pas répondre aux besoins des jeunes. C'est notamment le cas sur les communes littorales soumises à de fortes saisonnalités et une fréquentation touristique importante : par leur coût, leur disponibilité, leur localisation et leur nature, le parc est totalement inaccessible



Camping des 4 chênes, Pyrénées Atlantiques

aux jeunes actifs en mobilité professionnelle, en particulier le public saisonnier. Pour pallier cette carence problématique en haute saison, certains campings (municipaux ou privés) font le choix de mettre à disposition des Mobil-home pour un ou plusieurs saisonniers (habitat souvent partagé pour diviser les coûts). Que ce soit pour le bailleur (rente moins élevée mais assurée pour quelques mois) ou pour le jeune (loyer modéré et cadre de vie agréable), les deux parties peuvent y trouver leur compte.

3 Fiches départementales synthétiques

3.1 Introduction

Si de nombreuses solutions et dispositifs dédiés aux jeunes actifs existent en France métropolitaine et continuent de se développer (dans leur nature, leur temporalité et leur fonctionnement), il semble nécessaire de recenser ceux présents en Normandie. Pour ce faire, le cahier des charges de la présente étude prévoit la mise en œuvre de fiches types par département des structures existantes.

Au-delà des résidences Habitat Jeunes historiques implantées sur le territoire, ces fiches ont pour vocation à lister l'ensemble des résidences sociales, des logements labellisés dans le parc privé ou social (notamment via les SHAJ), des résidences des compagnons du devoir, etc. Un référentiel d'indicateurs communs à toutes les structures est décliné, composé notamment du statut juridique, du propriétaire/gestionnaire, du nombre de lits, du type de public accueilli, du niveau de loyers, du taux d'occupation, de la vétusté ou des modalités d'orientation des publics. Des données supplémentaires sont spécifiquement présentées pour les résidences Habitat Jeunes, comme le modèle économique, les aides financières au fonctionnement, le circuit d'orientation des publics, les points forts et atouts, les modalités d'amélioration ou encore les difficultés rencontrées.

En termes de méthodologie, cinq phases principales ont été mise en œuvre depuis le mois de février 2021 pour aboutir à la construction des fiches départementales :

- **1^{ère} phase** : identification de l'ensemble des acteurs (par types) implantés sur les différents territoires normands,
- **2^{ème} phase** : élaboration de questionnaires (une quarantaine de questions ouvertes et fermées) adaptés au type de structure interrogée (acteur Habitat Jeunes, acteur non adhérent en charge du logement des jeunes),
- **3^{ème} phase** : envoi des questionnaires (complément d'information via des entretiens semi directifs si besoin) et réception des données par le comité de suivi de l'URHAJ Normandie (composé d'un membre par département),

- **4^{ème} phase** : conception d'une grille d'analyse standardisée pour faciliter la lecture et permettre une vision globale et croisée des enjeux (à l'échelle de chaque acteur)
- **5^{ème} phase** : agrégation et analyse des résultats par département et proposition d'une grille d'analyse standardisée à l'échelle départementale (sur la base des différents résultats locaux)



CCAS de Lisieux (Résidence Louise Michel)

Statut du gestionnaire : Collectivité
Nature des activités : Résidence sociale FJT
Création de la / des structure(s) : 1982
Agréments : CAF
Commune d'implantation du siège : Lisieux
Nombre total de salariés : 148 salariés au CCAS dont 15 au foyer des jeunes travailleurs



CALVADOS

Indicateurs	RS-FJT (Lisieux) – Louise Michel
Nombre total de logement	115
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1 simple PJJ / 2 simples Apprentis d'Auteuil / 4 doubles pour les compagnons du devoirs / 1 chambre relai mission locale
T1	69
T1'	38
Nombre de logements individuels	107
Nombre de logements partagés (colocation)	8
Nombre de lits	124
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	salle de douche, réfrigérateur
Equipements collectifs	laverie, kitchenette, self, salles, rotonde
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Immeuble - SCI Pasteur

Si cette partie est consacrée aux résultats globaux (par département normand), les fiches locales (uniquement les tableurs de recensement) sont mises à disposition en annexe de la présente étude.

La figure ci-contre (exemple de la résidence sociale FJT de Lisieux) illustre le modèle de fiche retenu pour présenter la nature, le fonctionnement et les problématiques relatives aux publics de chaque acteur en charge du logement des jeunes en Normandie.



3.2 Fiche départementale – Calvados

CALVADOS

Cadrage

Nombre de personnes morales

9

Nombre d'implantations (FJT/Antennes/SHAJ)

12 (6 FJT – 4 CLLAJ – 1 Antenne – 1 résidence compagnons du devoir)

Nombre de logements (FJT/gérés/bourse au logement)

934

Nombre total de salariés

68

Fonctionnement

Acteurs engagés (partenaires institutionnels/financiers/réseau) :

Etat DDCS, Département du Calvados, CAF du Calvados, Caen la Mer, Ville de Caen, CDC Val Es Dunes, FONJEP, Ville de Lisieux, UNAF0, Mission Locale, ACSEA, les CLLAJ, UNHAJ, URHAJ, Action logement, UNCLLAJ, URCLLAJ, URIOPSS, DGAS

Points forts / atouts

Adaptation de l'accompagnement en fonction de la situation du ou des jeunes, présence permanente du personnel, complémentarité avec l'accompagnement global, structures souvent centralisées par rapport à leur commune ou agglomération, de nombreux partenariats

Difficultés et points d'attention

Un besoin de rénovation sur plusieurs structures, des publics parfois très précaires, des ressources parfois limitées, un accompagnement individuel parfois difficile sur les structures comptant le plus grand nombre de jeunes

Modalités d'amélioration

De meilleurs financements pour mener à bien les projets de jeunes, augmentation du temps de travail de certain.e.s salarié.e.s qui ne sont pas à temps plein pour subvenir aux besoins spécifiques, prise en compte et financement du logement des jeunes en grande précarité, rapprochement avec les réseaux d'entreprises

Projet de développement (Etat d'avancement)

Plusieurs types de rénovations, coordination de nouveaux dispositifs, davantage d'équipements collectifs et individuels dans les logements, augmentation des capacités de certains FJT (Notre Dame notamment)

Problématique locale de logement

Manque de logements d'urgence sur certains territoires, manque de T2 compatibles avec des budgets restreints, tension sur les petits logements dont la demande est la plus forte, aucune offre sur la côte fleurie (Cabourg, Deauville) ou sur Bayeux

Degré de soutien des collectivités

Plutôt bon, autant sur le plan financier que technique, néanmoins peu de collectivités gèrent des FJT ou des CLLAJ si l'on compare la situation du Calvados à celle du département voisin de la Manche



Publics

Nombre total de jeunes logés (y compris par les CLLAJ – sous-location)

Entre 1 314 et 1 621 en moyenne

Nombre total de jeunes accueillis (CLLAJ)

663 en moyenne

Public ASE

231 en moyenne

Jeunes sortis de l'ASE mais toujours résident au sein de votre structure

86 en moyenne

Public MNA/Autre

29 en moyenne

Compétences d'accueil publics spécifiques

Oui dans l'ensemble, à l'exception de 3 structures

Procédures d'accueil et évolution des pratiques

Oui dans l'ensemble, les équipes s'adaptent constamment

Conditions d'accès à la structure

Jeunes de 16 à 30 ans en situation de projet professionnel (étudiants, stagiaires, apprentis, salariés) avec ressources suffisantes pour être en accord avec le loyer

Modalités d'orientation des publics

Partenaires, mission locale, demande de dossier par le/la futur.e résident.e, sites internet

Taux d'occupation moyen

94%

Liste d'attente

Variable, la plupart des FJT ont des listes d'attentes ponctuelles au moment de la rentrée. Les structures n'ayant pas de liste d'attente sont également plus chargées au mois de septembre

Niveau de loyer moyen

De 385 € à 580 € pour les loyers les plus onéreux, hors APL

Reste à charge après APL

De 34 à 430 € dépendamment de la structure, du montant et du loyer

Spécificités locales / commentaires / autres

- Peu voire pas de résidences sociales qui ne sont pas également des FJT
- Les FJT Calvadosiens sont, pour la plupart (4 sur les 6), non adhérents à l'URHAJ

HabitatJeunes

3.3 Fiche départementale – Eure

EURE

Cadrage

Nombre de personnes morales

3

Nombre d'implantations (FJT/Antennes/SHAJ)

10 (4 FJT, 1 CLLAJ, 5 antennes)

Nombre de logements (FJT/gérés/bourse au logement)

319

Nombre total de salariés

217 et 80 bénévoles

Fonctionnement

Acteurs engagés (partenaires institutionnels/financiers/réseau) :

Réseau des Ressourceries, COREVIH, FARAPEJ, FIAE, FNA, FNARS, UNHAJ – URHAJ, URIOPSS, NEXEM, DDCS, ARS, DRJSCS, DIRECTE, CAF, CPAM, UNCLLAJ, CD 27, Action Logement, communes (et EPCI) d'implantations des résidences, CRIJ, Missions Locales, centres sociaux, centres de formation, pôle emploi, service du CCAS

Points forts / atouts

Meublés adaptés aux demandes des jeunes en mobilité professionnelle / répond à un besoin du territoire / le SHAJ permet d'accompagner les jeunes dans leur accès au logement / une gamme diversifiée d'habitat sur l'ensemble du département / une équipe pluridisciplinaire / le mélange des publics jeunes et personnes âgées (Val de Reuil)

Difficultés et points d'attention

Taux d'occupation parfois insuffisants du fait de certaines structures récentes / équilibre de peuplement / respect de la mixité sur les résidences / respecter la circulaire CAF / le vieillissement de certaines structures / peu d'entretien de la part de certains bailleurs

Modalités d'amélioration

Des modalités structurelles, financières et techniques

Projet de développement (Etat d'avancement)

Augmentation de la capacité d'accueil de certaines structures / mise en œuvre d'une bourse au logement pour le SHAJ / ouverture d'une résidence habitat jeunes de 22 logements à Pont-Audemer (en réflexion sur des résidences jeunes alternants à Val de Reuil et Louviers) / développement des logements en IML dont le parc AISSE / développement du service PIJ et service habitat CLLAJ

Problématique locale de logement

Manque de petits logements, notamment à Evreux / pénurie de logements pour jeunes à petits revenus

Degré de soutien des collectivités

Engagement politique et financier présent (Jeunesse et Vie dispose d'un soutien financier sur chaque commune où elle est implantée)

Habitat Jeunes



Nombre total de jeunes logés

722 en moyenne

Nombre total de jeunes accueillis (CLLAJ et PIJ)

4 432 en moyenne (1 532 sans le PIJ)

Public ASE

22

Jeunes sortis de l'ASE mais toujours résident au sein de votre structure

18

Public MNA/Autre

120

Compétences d'accueil publics spécifiques

Oui, jeunes en mobilité professionnelle (apprentis, alternants étudiants, en emploi ou en formation)

Procédures d'accueil et évolution des pratiques

Oui, adaptation de l'accompagnement et de la prise en charge des jeunes qui font face à des problématiques diverses / l'accueil de mineurs et leur accompagnement demande des dispositions plus spécifiques et donc un accompagnement individuel renforcé / des jeunes qui ont souvent des difficultés à obtenir des titres de séjour

Conditions d'accès à la structure

Jeunes de 16 à 30 ans, en mobilité professionnelle ou insertion professionnelle, disposant de ressources suffisantes permettant l'accès au logement / SHAJ : jeunes de 16 à 30 ans, en projet ou en recherche de logement ou d'hébergement

Modalités d'orientation des publics

Dossier d'admission, orientation partenaires, mission locale, bouche à oreilles, CCAS, CFA EPIDE

Taux d'occupation moyen

88%

Liste d'attente

Oui, surtout à la rentrée et sur certains secteurs plus demandés comme Vernon

Niveau de loyer moyen

De 150 à 508 € hors APL

Reste à charge après APL

De 34 à 237 €

Spécificités locales / commentaires / autres

L'Eure a ceci de spécial qu'elle compte peu de personnes morales si on la compare avec les autres départements normands, mais elles sont très centralisatrices et accueillent un grand nombre de jeunes



3.4 Fiche départementale – Manche

MANCHE

Cadrage

Nombre de personnes morales

10

Nombre d'implantations (FJT/Antennes/SHAJ)

52 (6 FJT/4 antennes/5 CLLAJ/37 permanences)

Nombre de logements (FJT/gérés/bourse au logement)

1 014

Nombre total de salariés

139 et 18 bénévoles

Fonctionnement

Acteurs engagés (partenaires institutionnels/financiers/réseau) :

Adhérents, bailleurs sociaux, EPCI Granville Terre et Mer, Action logement, EPCI Villedieu Intercom, agences de location, organismes publics de l'habitat, propriétaires bailleurs privés, FJT, UNCLLAJ, UNHAJ, URHAJ, Conseil Départemental de la Manche, CC Coutances Mer et Bocage, CC Côte Ouest Centre Manche, ville de Coutances, Mutualité Sociale Agricole, CAF, FDVA, Ville de St-Lô, Agglo, CDE, compagnons du devoir, DDTM, DDJCS, SAHLM Coutances Granville, Mission locale, CLLAJ, centre social et espace de vie social, EPN, Ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'AGLS, l'ALT, AFPA, CA Mont Saint Michel Normandie

Points forts / atouts

Proximité avec les structures sociales et de jeunesse / offre de logement très variée / dispositif de sous location et de bail glissant / nombre conséquent de studios meublés / réactivité et flexibilité de l'offre présence permanente des équipes socio-éducatives / beaucoup d'espaces collectifs

Difficultés et points d'attention

Manque de logement dans les parcs privés et sociaux / financements instables de certains CLLAJ / augmentation des demandes concernant un public jeune très fragilisé / réussir à maintenir la mixité sociale des jeunes accueillis

Modalités d'amélioration

Mieux travailler avec les bailleurs sociaux / obtenir des finances pérennes / un renforcement de l'accompagnement / faciliter les modalités d'accès pour les jeunes

Projet de développement (Etat d'avancement)

Etoffer la bourse de logements privés / gestion de 4 logements avec la commune de Créances / création d'une antenne FJT à Saint-Lô ainsi qu'à Valognes / rénovation de l'ensemble des FJT

Problématique locale de logement

Carences sur le secteur côtier de Granville, dans les territoires ruraux, sur la couronne sud de Saint-Lô, à Sartilly, Pontorson, ou encore Saint James

Degré de soutien des collectivités

Variable selon les territoires / les FJT gérés par les collectivités sont logiquement très soutenus, certaines structures manquent néanmoins d'un réel soutien financier

Habitat Jeunes



PUBLICS

Nombre total de jeunes logés (y compris par les CLLAJ – sous-location)

1 592 en moyenne

Nombre total de jeunes accueillis (CLLAJ)

1 640 en moyenne

Public ASE

186

Jeunes sortis de l'ASE mais toujours résident au sein de votre structure

57

Public MNA/Autre

229

Compétences d'accueil publics spécifiques

Oui, à l'exception du FJT 4 vents

Procédures d'accueil et évolution des pratiques

L'accueil du public MNA a fait évoluer les pratiques dans l'ensemble / adaptation de la part des structures

Conditions d'accès à la structure

Dans l'ensemble, accueil inconditionnel des jeunes de 16 à 30 ans, si tant est qu'ils ont un projet professionnel défini

Modalités d'orientation des publics

Réseaux partenaires, Mission locale, demandes en ligne, accès direct, CLLAJ, employeurs...

Taux d'occupation moyen

85% en 2020

Liste d'attente

Variable / quand il y en a, elles se manifestent surtout au mois de septembre mais également en mars/avril

Niveau de loyer moyen

De 200 à 555 € hors APL

Reste à charge après APL

De 33 à 300 € en moyenne

Spécificités locales / commentaires / autres

La Manche est le département normand comprenant le plus de structures Habitat Jeunes avec 52 implantations. Son maillage est dense et permet l'accueil d'un nombre conséquent de jeunes sur l'ensemble du territoire, avec une diversité non négligeable de logements. Elle ne comprend presque aucune résidence sociale conventionnelle

Habitat Jeunes

3.5 Fiche départementale – Orne

ORNE

Cadrage

Nombre de personnes morales

4

Nombre d'implantations (FJT/Antennes/SHAJ)

9 (6 FJT/2 Antennes/1 CLLAJ)

Nombre de logements (FJT/gérés/bourse au logement)

400 en moyenne

Nombre total de salariés

79

Fonctionnement

Acteurs engagés (partenaires institutionnels/financiers/réseau) :

Aide Sociale à l'Enfance, communes, CDC, agglomérations, CUA, CAF Orne et Calvados, DDCSPP 61, DDCS 14, CD 61 et CD 14, FONJEP, ARS, PRAPS, ville d'Argentan, Vimoutiers, Mission locale, bailleurs publics, COALLIA, Délégation Territoriale d'Action Sociale, CCAS, Ysos, Maison des Mots, Maison du Citoyen, lycées, médiathèque, CAS, Etape Mobilité, associations d'insertion, Services Fiers Agglo, PIJ, services techniques et financiers, centres sociaux, URHAJ, ITEP, IME, MECS

Points forts / atouts

Souplesse et réactivité / qualité de l'accompagnement individuel / la qualité prend le pas sur la quantité / beaucoup de communication / bâtiments neufs en cœur de ville en petites unités (micro-résidences) pour garder le côté proximité avec les résidents / gestion par des collectivités / prestation de qualité reconnue / mixité du public

Difficultés et points d'attention

L'éloignement des différentes structures et la difficulté à gérer des microstructures sans intervenant sur place / manque d'interaction entre les différents sites / modèle économique fragile / gestion disparate et délicate des trois sites (Argentan)

Modalités d'amélioration

Etendre la compétence Habitat Jeunes en milieu rural / développer de nouvelles formes d'accueil et de nouvelles activités / améliorer le modèle économique

Projet de développement (Etat d'avancement)

Ouverture d'un FJT au Mêle sur Sarthe / un projet au Theil est également à l'étude / CLLAJ : renouvellement de la bourse au logement pour les bailleurs publics et privés

Problématique locale de logement

Certaines parties du territoire Ornaïse ne sont pas encore bien couvertes / problème de mobilité pour les jeunes sur certains secteurs d'emploi / manque de place sur Alençon

Degré de soutien des collectivités

Très bon, le CLLAJ et le FJT d'Argentan sont gérés par la collectivité / bonne aide financière générale

Habitat Jeunes



Nombre total de jeunes logés

560 en moyenne

Nombre total de jeunes accueillis (CLLAJ)

237 en moyenne

Public ASE

65

Jeunes sortis de l'ASE mais toujours résident au sein de votre structure

34

Public MNA/Autre

120

Compétences d'accueil publics spécifiques

Oui mais augmentation de la demande sociale / de plus en plus de tiers institutionnels (IME, Mission locale, services éducatifs, PJJ....) / entre dans le champ de compétence du CLLAJ car la structure accueille et accompagne tous les jeunes de 16 à 30 ans de toute catégorie socio-professionnelle

Procédures d'accueil et évolution des pratiques

Oui cela demande plus de temps : Visite de la structure avec le jeune demandeur et son référent (et ses parents) / chaque jeune accueilli interroge les pratiques / nécessité de faire évoluer la commission d'attribution des logements du FJT au vue de la complexité des demandes

Conditions d'accès à la structure

16 à 30 ans avec une priorité aux 16/25 ans (apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et CDD) / obligation d'un projet professionnel / favoriser l'accès à tous et la mixité sociale

Modalités d'orientation des publics

Demande en ligne sur le site internet, par téléphone ou sur place / idem pour les tiers institutionnels / les partenaires et les Missions locales offrent également plus de visibilité

Taux d'occupation moyen

85%

Liste d'attente

Forte liste d'attente en septembre ainsi qu'en janvier/février pour les jeunes en CDD/CDI

Niveau de loyer moyen

De 225 à 434 € hors APL

Reste à charge après APL

De 33 à 140 € en moyenne

Spécificités locales / commentaires / autres

Peu de personnes morales, mais des structures importantes maillées sur tout le département qui permettent d'éviter une forte carence de jeunes même sur les territoires les plus isolés. Les collectivités y sont également très impliquées



3.6 Fiche départementale – Seine-Maritime

SEINE-MARITIME

Cadrage

Nombre de personnes morales

5*

Nombre d'implantations (FJT/Antennes/SHAJ)

7 (1 FJT/10 Antennes/4 CLLAJ dotés de permanences/1 résidence compagnons du devoir/6 RJS et RJA)

Nombre de logements (FJT/gérés/bourse au logement)

464

Nombre total de salariés

66 salariés – 196 bénévoles

Fonctionnement

Acteurs engagés (partenaires institutionnels/financiers/réseau) :

DDETS pour l'AGLS et les sortants d'ASE de – de 25 ans, FONGEP, CAF (PSE), Département (PSE), ville de Rouen, Métropole, AAE, UEHD (PJ), services de l'Etat, Rouen Métropole Basket, Club de basket Bihorel, France Terre d'Asile, CMA 76, Mission locale, Alcéane, UROF, Ligue Havraise, Le Havre, Harfleur, Gonfreville l'Orcher, Montivilliers, CU du Havre, Agglomération de Fécamp, DDCS, Direccte, Département 27, Action Logement, Politique de la ville, URHAJ / UNAHJ, les CIO et les Pôle emploi pour l'orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi, commune de Mont-Saint-Aignan, commune de Fécamp

Points forts / atouts

Logements en petites unités dans immeubles de qualité / possibilité de s'inscrire dans un parcours résidentiel à l'interne / fort ancrage territorial / expertise sur les questions de jeunesse et de logement des jeunes / des Beaux de 24 mois pour les résidences sociales / des démarches simplifiées

Difficultés et points d'attention

Difficultés à financer la fonction socle / une demande très forte sur la fonction AOIA, avec des délais parfois de plusieurs semaines pour le 1er RDV / augmentation des jeunes en perte de repère et de cadre / faible autonomie administrative des jeunes

Modalités d'amélioration

Des conventions pluriannuelles sur la fonction socle AIOA / reconnaissance du statut de FJT pour les Compagnons du devoir

Projet de développement (Etat d'avancement)

Création d'une nouvelle résidence sociale FJT de 9 logements sur Rouen / logements en colocations pour mieux mailler le territoire / augmentation du nombre de lits pour la résidence des Compagnons du devoir / 10 nouveaux logements sur le Tréport

Problématique locale de logement

Pas de logements dans le cœur historique de Rouen / pas de FJT au Havre / carence CC Villes Sœurs

Degré de soutien des collectivités

Fort soutien au FJT / soutien insuffisant au CLLAJ / soutien de la ville de Mt St-Aignan pour les Compagnons du devoir

* 5 personnes morales sur 8 ont répondu à l'enquête (ANLAJ, Sodineuf, Logeo Seine, Compagnons du devoir, CLHAJ 76)

Habitat Jeunes



SEINE- MARITIME

Publics

Nombre total de jeunes logés (y compris par les CLLAJ – sous-location)

700 en moyenne

Nombre total de jeunes accueillis (CLLAJ)

Entre 800 et 1 000 en moyenne

Public ASE

9

Jeunes sortis de l'ASE mais toujours résident au sein de votre structure

183 en moyenne

Public MNA/Autre

32

Compétences d'accueil publics spécifiques

Oui, tous doivent être en situation d'activité comme tous les autres résidents / barrière de la langue parfois compliquée mais contrebalancée par l'investissement des jeunes

Procédures d'accueil et évolution des pratiques

Oui, la complexité des situations administratives demande beaucoup de temps d'accompagnement et d'investissements des professionnels sur des champs nouveaux / adaptées selon les situations, mais ces publics ne remettent pas en question les modalités d'accueil

Conditions d'accès à la structure

16-30 ans en situation de mobilité sociale et professionnelle / adhérant au tour de France des compagnons pour la résidence compagnons du devoir)

Modalités d'orientation des publics

Réseau des partenaires, Mission locale, démarches internet, journées portes ouvertes

Taux d'occupation moyen

93%

Liste d'attente

Dans l'ensemble pas de liste d'attente, seulement un besoin de répondre rapidement à la demande de certains jeunes en mobilité professionnelle

Niveau de loyer moyen

De 145 à 535 € hors APL

Reste à charge après APL

De 30 à 170 € en moyenne

Spécificités locales / commentaires / autres

La Seine-Maritime est le département normand ayant la typologie Habitat Jeunes la plus singulière, avec seulement 1 FJT très centralisé sur Rouen et une prédominance de résidences sociales dont Action Logement est le principal partenaire. Le Havre, ville la plus peuplée de Normandie, ne comprend aucun FJT (bien qu'il y en ait eu un, désormais fermé)

Habitat Jeunes



4 Cartographie de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs

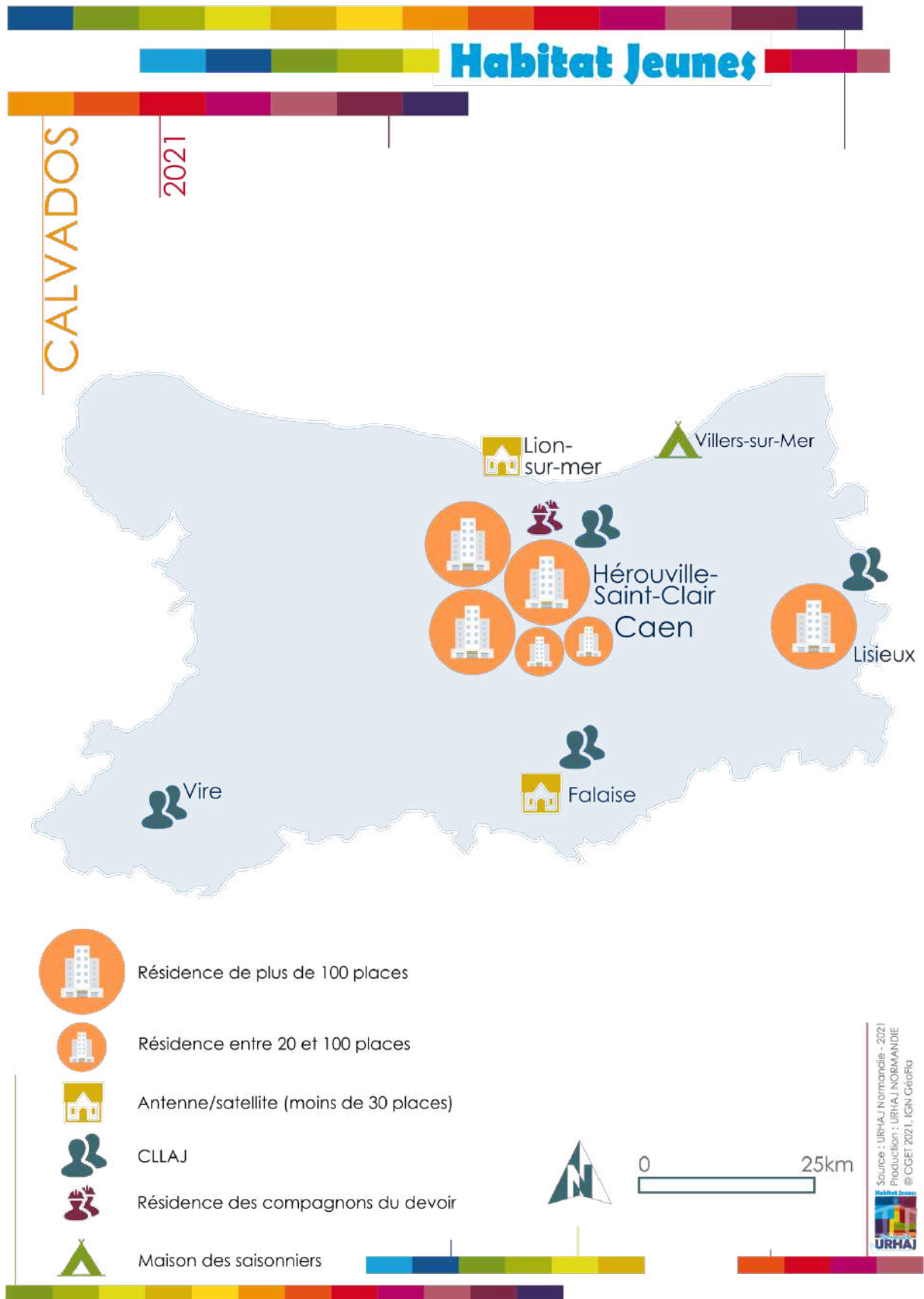
4.1 Introduction

Pour illustrer l'ensemble des données relatives aux fiches synthétiques, une cartographie des acteurs du logement des jeunes en mobilité professionnelle est proposée. D'abord déclinée à l'échelle départementale dans le but d'identifier précisément les implantations de chaque personne morale, elle est ensuite agrégée à l'échelle régionale afin de faciliter la lecture globale et systémique du maillage des structures. Cette dernière permet également d'amorcer le troisième chapitre de la présente étude (« *Analyse et préconisations quantitatives et qualitatives pour adapter l'offre Habitat Jeunes au besoin* ») dans la mesure où les zones carencées en acteurs se dessinent et se matérialisent sur les territoires.

En matière de méthodologie, les cartes reflètent l'ensemble des acteurs en charge du logement des jeunes en mobilité professionnelle. Autrement dit, les personnes morales adhérentes au réseau Habitat Jeunes sont représentées au même titre que celles adhérentes aux réseaux partenaires, comme l'UNAF0, l'UNCLLAJ, les filiales d'Action Logement, etc. De plus, ces cartes font état des projets identifiés (création de quatre logements gérés sur Créances par exemple), en cours de montage financier ou en construction (antenne FJT à Valognes ou nouvelle RJS de Sodineuf sur Le Tréport par exemple).

Enfin, certaines solutions logement à destination des jeunes en mobilité professionnelle ne sont pas représentées, comme les permanences ponctuelles des CLLAJ (qui ne sont pas du logement au sens strict du terme), les « Bourses au logement » (dispositif trop variable d'une année sur l'autre) ou encore les logements gérés en sous-location par les CLLAJ (logements diffus en trop faible unité pour être lisible et représentatif). Pour une lecture exhaustive de l'ensemble de ces données, les fiches locales sont annexées au présent document.

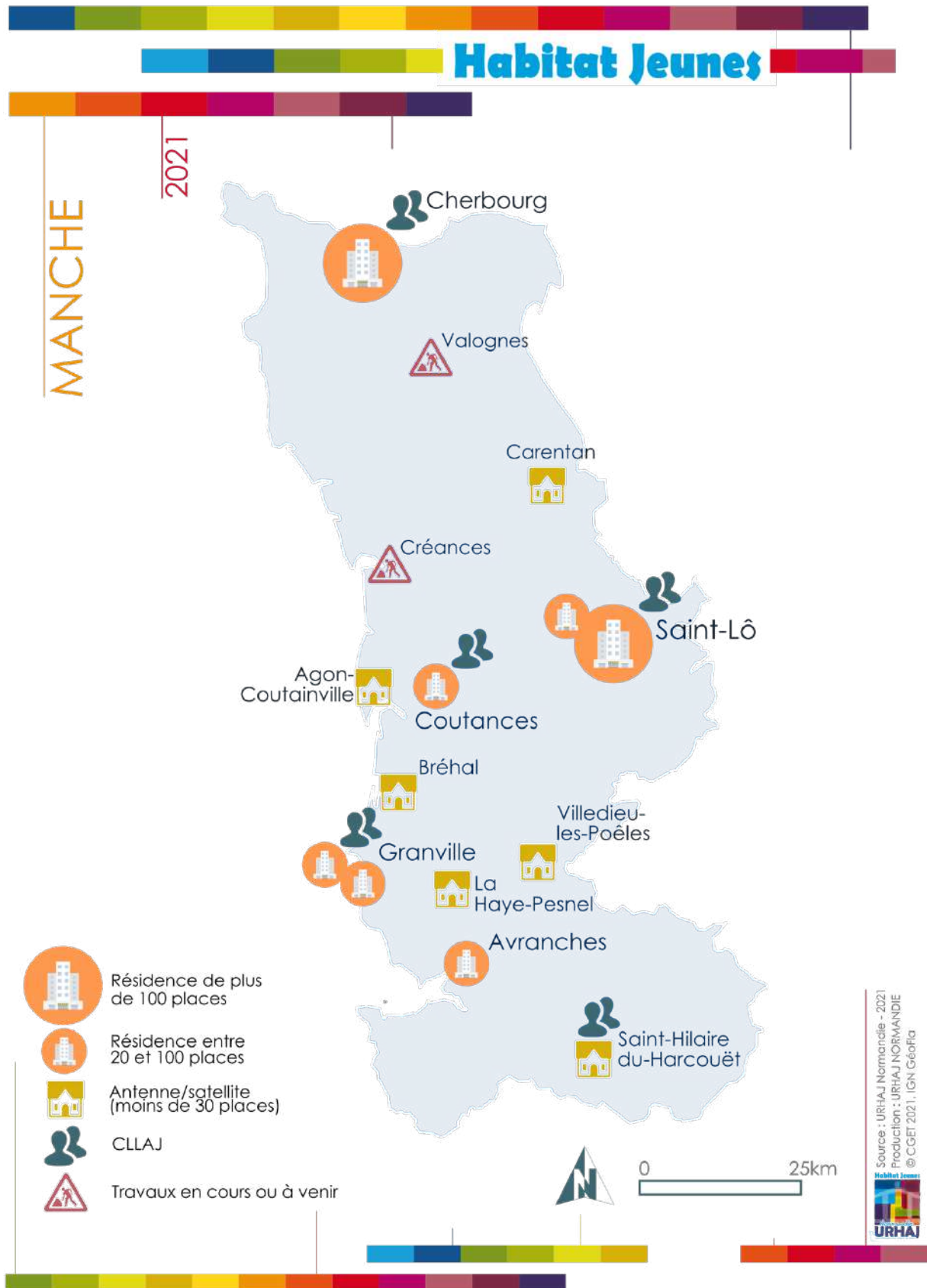
4.2 Carte départementale – Calvados



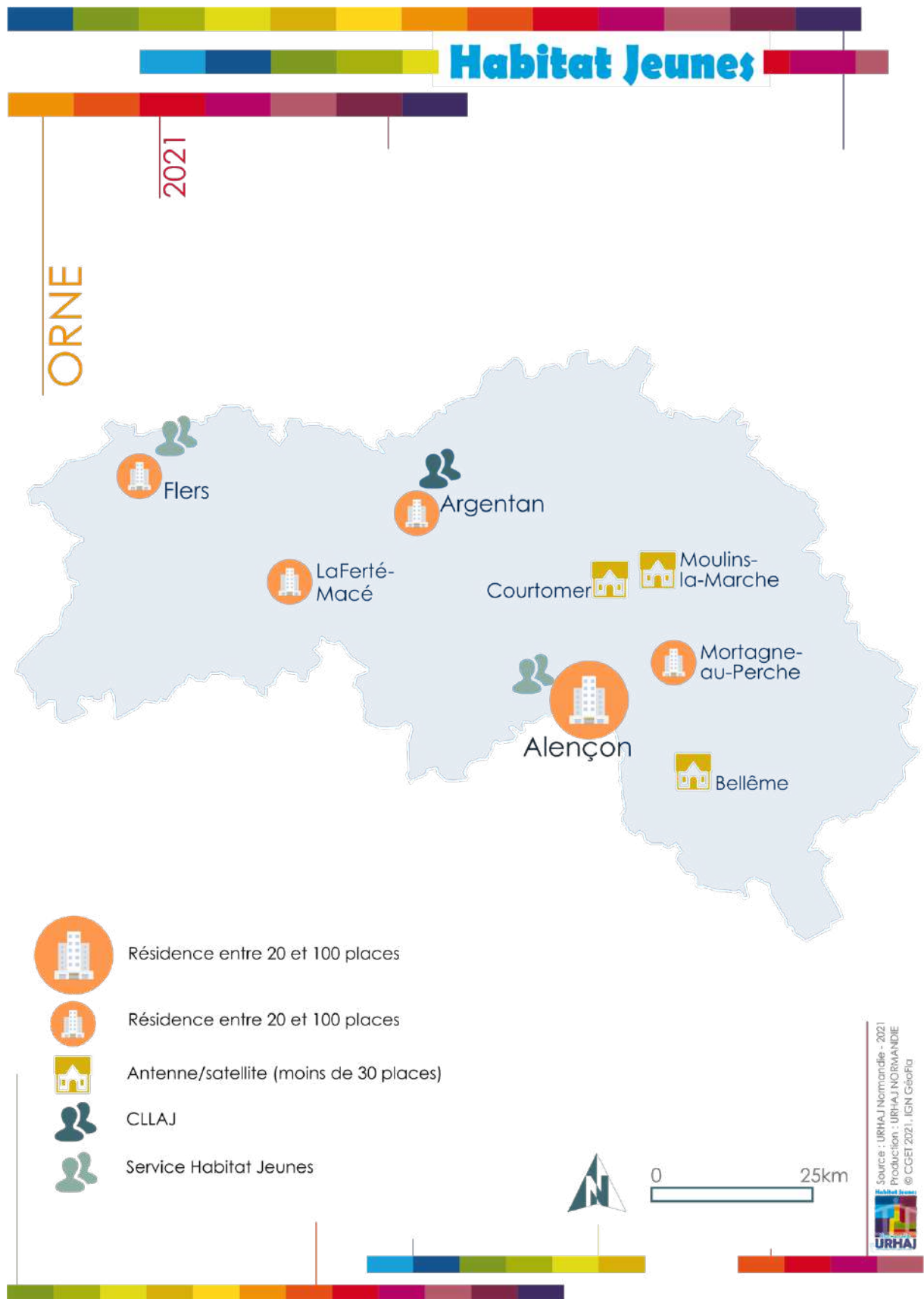
4.3 Carte départementale – Eure



4.4 Carte départementale – Manche



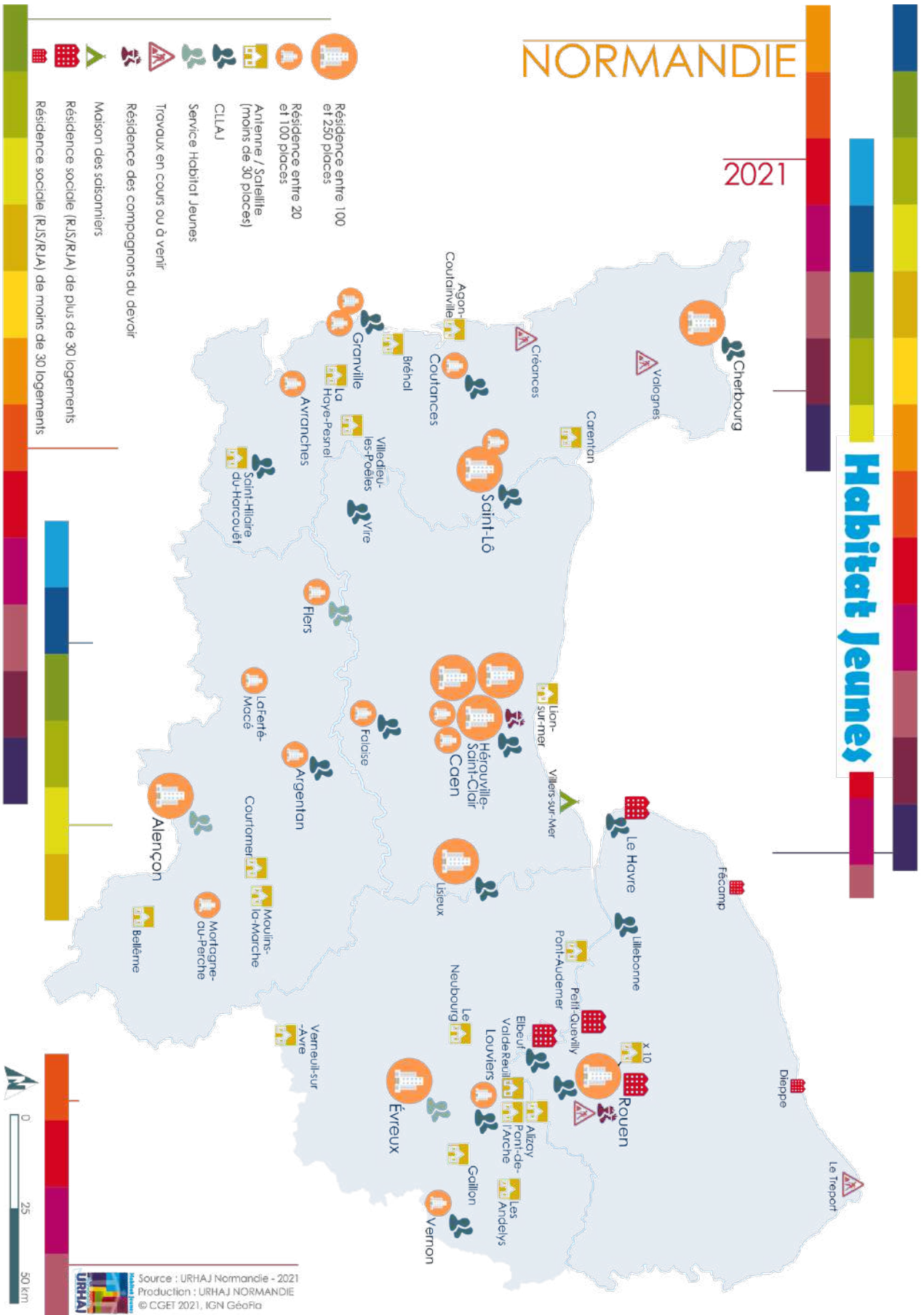
4.5 Carte départementale – Orne



4.6 Carte départementale – Seine-Maritime



4.7 Carte régionale - Normandie



5 Conclusion générale

Malgré une relative densité d'informations et de données présentées, ce second chapitre relatif au « *diagnostic régional partagé de l'offre de logement dédiée aux jeunes actifs* » semble suivre une logique cohérente dans la lecture et l'analyse croisée d'indicateurs d'offre (en logements) et de demande (problématiques du public cible).

L'analyse de la typologie des jeunes actifs reçus en résidence Habitat Jeunes permet d'abord de définir un profil type et d'imaginer des logements en adéquation avec leurs attentes. Une large majorité sont des jeunes célibataires (petits logements), mobiles (logements fonctionnels, ergonomiques, modulables et attractifs dans le choix des matériaux), soumis à un court délai d'emménagement (mise à disposition du logement flexible et rapide face au caractère instantané de la demande du jeune et exonéré de formalités ou garanties jugées souvent trop dissuasives) et précaires (loyer qui doit rester en adéquation avec des ressources modestes).

Le panorama de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs en France métropolitaine vient ensuite apporter des éléments de réponse grâce à une pluralité de structures. Les associations, les collectivités et les bailleurs continuent d'expérimenter des solutions toujours plus adaptées (par leur nature, leur modèle de fonctionnement, leur financement, leur modalité de gestion, leur public cible, etc.), aux spécificités et aux problématiques des jeunes et des territoires d'implantation.

La Normandie recense une partie non négligeable de ces modèles nationaux (résidence sociale - FJT, foyer satellite, résidences jeunes salariés / actifs, résidences intergénérationnelle, SHAJ avec divers dispositifs...) et s'en inspire grâce à un tissu d'acteurs dense, maillé et diversifié sur l'ensemble des territoires. Si les structures en charge du logement des jeunes sont affiliées à divers réseaux (UNAFO, UNCLLAJ, Action Logement...), elles participent toutes au parcours résidentiel des jeunes et œuvrent, de manière collective, à leur socialisation par le levier du logement. La Normandie se permet même de se démarquer avec une importante proportion de SHAJ (les SHAJ normands représentent un tiers des SHAJ nationaux adhérents au réseau Habitat Jeunes) et d'innover en matière de structure collective.

Enfin, la cartographie de la gamme de logements dédiés aux jeunes actifs en Normandie permet d'illustrer la richesse, le maillage et les spécificités des acteurs locaux, mais également d'amorcer une phase d'analyse des besoins grâce à la mise en perspective des différentes zones carencées.

6 Annexes - fiches locales (classées par département et gestionnaire)

Habitat Jeunes

Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (résidence de Caen)



Statut du gestionnaire : Association Loi 1901

Nature des activités : Résidence des Compagnons du Devoir

Création de la / des structure(s) : en 1979 et 1980

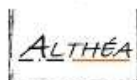
Agréments : Intermédiation Locative et Gestion Locative Sociale

Commune d'implantation du siège : Mont Saint Aignan (siège régional) et Caen

Nombre total de salariés : 34 salariés / 196 bénévoles

CALVADOS

Indicateurs	Résidence des Compagnons du Devoir (Caen)
Nombre total de logement	2
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1
Nombre de logements partagés (colocation)	29
Nombre de lits	60
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	NON
Equipements collectifs	OUI
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	LOCATION INSTITUT ST JOSEPH



ALTHÉA (Résidence de Falaise)

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : 8 résidences Habitat Jeunes (7 Résidences sociales FJT et 1 résidence jeunes)

Date de création : mars 1938

Agréments : ingénierie Sociale, financière et technique, Inter médiation locative et gestion locative sociale

Commune d'implantation du siège : Alençon

Antennes FJT : Courtomer, Moulins-la-Marche, Saint-Langis-lès-Mortagne, Bellême, La Ferté Macé

Nombre total de salariés : 53

Indicateurs	RS-FJT (Falaise)
Nombre total de logement	22
T1	4
T1'	18
Nombre de logements individuels	20
Nombre de logements partagés (colocation)	2
Nombre de lits	30
Présence d'espaces coectifs	Cuisine, salle animation, laverie
Equipements individuels	kitchenette et sdb
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	CDC du Pays de Falaise

Association Calvadosienne pour l'Accueil et l'Habitat des Jeunes (ACAHJ)



Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT, CLLAJ (avec gestion de 135 logements en sous location ou IML) et auberge de Jeunesse

Date de création : 1981

Agréments : activités d'ingénierie sociale, financière et technique

Commune d'implantation du siège : Caen

Permanences CLLAJ : Caen, Hérouville St clair, Mondeville, Colombelles, Val Es Dunes (Argences)

Nombre total de salariés : 19 salariés, 13 bénévoles

Indicateurs	RS-FJT (Caen)
Nombre total de logement	123
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	4
T1'	99
T2	4
Présence d'espaces collectifs	Oui
Equipements individuels	Kitchenette et Salle d'eau
Equipements collectifs	laverie, cuisine commune, salle d'animation, salle informatique, salle de jeux et de détente, terrasse extérieur, parking
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	SA HLM Les foyers

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ	
	Sous-location	IML
Nombre total de logement	131	2
T1, T1' et T1 bis vide	38	1
T2 vide	36	1
T3 vide	44	
T4 ou + vide	13	

CCAS de Lisieux (Résidence Louise Michel)



Statut du gestionnaire : Collectivité

Nature des activités : Résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : 1982

Agréments : CAF

Commune d'implantation du siège : Lisieux

Nombre total de salariés : 148 salariés au CCAS dont 15 au foyer des jeunes travailleurs

Indicateurs	RS-FJT (Lisieux) – Louise Michel
Nombre total de logement	115
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1 simple PJJ / 2 simples Apprentis d'Auteuil / 4 doubles pour les compagnons du devoirs / 1 chambre relais mission locale
T1	69
T1'	38
Nombre de logements individuels	107
Nombre de logements partagés (colocation)	8
Nombre de lits	124
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	salle de douche, réfrigérateur
Equipements collectifs	laverie, kitchenette, self, salles, rotonde
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Immeuble - SCI Pasteur

Mission Locale Caen la Mer Calvados Centre (CLLAJ Sud calvados)

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ sur deux EPCI (Pays de Falaise et Cingal-Suisse Normande)

Création de la / des structure(s) : 01/06/2015

Agréments : ingénierie sociale, financière et technique

Commune d'implantation du siège : Hérouville-Saint-Clair

Permanences CLLAJ : Falaise, Bretteville-sur-Laize, Le Hom

Nombre total de salariés : 3 salariés (0.2 ETP en responsabilité RH et financière/ 0.5 ETP sur l'accompagnement / 0.3 ETP en administratif)

Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ
	Bourse au logement
Chambre meublée chez l'habitant	5
T1, T1' et T1 bis vide	15
T2 vide	24
T3 vide	14
T4 ou + vide	10

Missions Locale Lisieux Normandie (CLLAJ Sud Pays d'Auge)

Statut du gestionnaire : Association Loi 1901

Nature : CLLAJ

Création de la / des structure(s) : 2011

Agréments : Etat, agrément n°2 (ingénierie sociale, financière et technique)

Commune d'implantation du siège : Lisieux

Permanences CLLAJ : Orbec, Saint Pierre en Auge, Mézidon Vallée d'Auge, Livarot

Nombre total de salariés : 1.4 équivalent temps plein (une responsable Projet, deux assistantes administratives et depuis peu une conseillère en insertion)



Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ
	Bourse au logement
Nombre total de logement	120 logements parc privé
Nombre total de places (lits)	FJT 120
Chambre meublée chez l'habitant	4
T1, T1' et T1 bis vide	15
T1, T1' et T1 bis meublé	14
T2 vide	60
T2 meublé	10
T3 vide	15
T4 ou + vide	2
Nombre de logements partagés (colocation)	2
Nombre de places en logements partagés (colocation)	au FJT possibilité chambres doubles en colocation
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	juste au FJT et parfois une partie des charges incluses
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	pas d adhesion
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	46
Nombre de propriétaire(s) associatif(s)	1

Mission Locale du Bessin au Virois (CLLAJ Vire Normandie)



Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ

Création de la / des structure(s) : 2012

Agréments : Etat : 2012

Commune d'implantation du siège : Vire

Permanences CLLAJ : Condé en Normandie

Nombre total de salariés : 1

CALVADOS

Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ	Parc géré par le CLLAJ
	Bourse au logement	ALT
Nombre total de logement	50	2
Chambre meublée chez l'habitant	5	
T1, T1' et T1 bis vide	13	
T1, T1' et T1 bis meublé	24	
T2 vide	3	
T2 meublé	3	
T3 vide	2	
T4 ou + meublé		2
Nombre de logements partagés (colocation)	4	2
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	18	
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	18	
Nombre de propriétaire(s) public(s)		1

Association Hérouvillaise pour l'Accueil des Jeunes Travailleurs (AHAJT)



Statut du gestionnaire : Association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT

Date de création : 1982

Agréments : FJT ingénierie locative / éducation populaire

Commune d'implantation du siège : Hérouville-Saint-Clair

Nombre total de salariés : 10

Indicateurs	RS-FJT (Hérouville-Saint-Clair)
Nombre total de logement	150
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	10 ALT et 5 FTDA
T1'	107
T1 bis	38
T2	5
Nombre de logements individuels	150
Nombre de logements partagés (colocation)	42 logements couples
Nombre de lits	191
Equipements collectifs	6 cuisines, 1salle de sports, 1 salle d'animation, 1 salle info / lecture
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	SA HLM les foyers - Rennes

L'Oasis

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT

Date de création : 1857

Agréments : activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale

Commune d'implantation du siège : Caen

Nombre total de salariés : 12 salariés + 2 bénévoles



Indicateurs	RS-FJT (Caen)
Nombre total de logement	124
T1	124
Nombre de logements individuels	110
Nombre de logements partagés (colocation)	14
Nombre de lits	124
Présence d'espaces collectifs	1
Equipements individuels	salle de douche dans chaque chambre
Equipements collectifs	1 laverie, 1 salle animation, 1 salle informatique, 6 cuisines collectives

Œuvre Notre Dame

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT

Date de création : 1859

Agréments : agrément intermédiation locative sociale, agrément résidence sociale

Commune d'implantation du siège : Caen

Nombre total de salariés : 12



Indicateurs	RS-FJT (Caen)
Nombre total de logement	76
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2 : ADAPT / 4 : MDEF
Chambre chez l'habitant	53
T1	1
Autres types de logement (préciser)	22
Nombre de logements individuels	76
Nombre de lits	76
Présence d'espaces collectifs	Oui
Equipements individuels	kitchenette, salle de bain, WIFI avec code sécurisé
Equipements collectifs	laverie, cuisines (3), salle animation, coin informatique
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Association Œuvre Notre dame

Association des Amis de Jean Bosco (AAJB)

Statut du gestionnaire : association Loi 1901
Nature des activités : résidence sociale FJT
Création de la / des structure(s) : 1964 (Sanson)
Agréments : Gestion de Résidences Sociales (2020 à 2025)
Commune d'implantation du siège : Caen
Antenne FJT : Lion-sur-Mer
Nombre total de salariés : 8



Indicateurs	RS-FJT (Caen) - Sanson
Nombre total de logement	92
T1	92
Nombre de logements individuels	92
Nombre de lits	92
Equipements collectifs	Salle animation, salle de sport, laverie, parking privé
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Inolya

Indicateurs	Antenne FJT (Lion-sur-Mer) - Blagny
Nombre total de logement	14
T1	13
T2	1
Nombre de logements individuels	13
Nombre de logements partagés (colocation)	1
Nombre de lits	14
Equipements collectifs	Salle animation, laverie, parking privé
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Les foyers normands

Association L'Abri

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT, Service Habitat Jeune

Date de création : 30/06/1984

Agréments : la Domiciliation (délivrée par la Préfecture en 2015), insertion par l'Activité Economique

Commune d'implantation du siège : Evreux

Permanences CLLAJ/antennes FJT : Evreux, EPN (agglomération Evreux Porte de Normandie)

Nombre total de salariés : 173 salariés soit 147.94 ETP (ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles)



Indicateurs	RS-FJT (Evreux) - Saint Louis	Logements diffus (Evreux)
Nombre total de logement	70	14
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	10 logements double pour l'accueil de MNA / 1 logement 5 places, accueil d'urgence	
T1	10	
T1'	47	1
T1 bis	12	3
T2		3
T3	1	5
T4 ou + meublé		1
Autres types de logement (préciser)		1 T6
Nombre de logements individuels	47	4
Nombre de logements partagés (colocation)	13	10
Nombre de lits	84	30
Présence d'espaces collectifs	OUI	
Equipements individuels	Salle de bain, kitchenette	chambre
Equipements collectifs	laverie, salle animation avec point informatique et cuisine	Salle de bain, kitchenette
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	baillieur social logement familiale de l'eure	Mon logement 27, saiem agire, secomile

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ (Evreux)
	IML
Nombre total de logement	7
Nombre total de places (lits)	24
T1, T1' et T1 bis meublé	1
T2 meublé	1
T3 meublé	5
Nombre de logements partagés (colocation)	7
Nombre de places en logements partagés (colocation)	24
Nombre de propriétaire(s) public(s)	7

Association Jeunesse et Vie

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT, CLLAJ, Point Information Jeunesse, Epicerie Sociale et Solidaire

Date de création : 01/05/1958

Agréments : ingénierie sociale, financière, technique, FJT-Résidence sociale

Permanences CLLAJ / antennes FJT : Vernon, Louviers, Gaillon, Alizay, Pont de l'Arche, Le Neubourg

Nombre total de salariés : 25 salariés et 30 bénévoles



Indicateurs	RS-FJT (Vernon) - Paul Bajet
Nombre total de logement	89
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	3
T1	73
T1'	14
T1 bis	1
T3	1
Nombre de logements individuels	89
Nombre de lits	108
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	SdB Kitchennette sauf T1
Equipements collectifs	Laverie, cuisine, salle informatique, salle informatique, cafétaria
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (Monlogement27)

Indicateurs	Antenne FJT (Les Andelys) - La Sittelle
Nombre total de logement	4
T1	4
T2	6
Nombre de logements individuels	10
Nombre de lits	25
Présence d'espaces collectifs	non
Equipements individuels	Kitchennette, SdB
Equipements collectifs	Non
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (SILOGE)

Indicateurs	RS-FJT (Louviers) - L'Etape
Nombre total de logement	68
T1	44
T1'	4
T1 bis	16
T2	4
Nombre de logements individuels	68
Nombre de lits	88
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	Kitchenette, SdB, ...
Equipements collectifs	Laverie, Salle Animation, Cafétaria; Salle Informatique
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (SILOGE)

Indicateurs	Antenne FJT (Gallion) - Garence
Nombre total de logement	10
T1	4
T2	6
Nombre de logements individuels	10
Nombre de lits	25
Présence d'espaces collectifs	non
Equipements individuels	Kitchenette, SdB
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur (Siloge)

Indicateurs	Antenne FJT (Allzay) - L'Envol
Nombre total de logement	5
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1
Chambre chez l'habitant	1
T1	2
T2	2
Nombre de logements individuels	5
Nombre de lits	12
Présence d'espaces collectifs	non
Equipements individuels	Kitchenette, SdB
Equipements collectifs	Laverie
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (SILOGE)

Indicateurs	Antenne FJT (Pont de l'Arche) - Le Prieuré
Nombre total de logement	5
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1
Chambre chez l'habitant	1
T1	2
T2	2
Nombre de logements individuels	5
Nombre de lits	12
Présence d'espaces collectifs	non
Equipements individuels	Kitchenette, SdB
Equipements collectifs	non
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (Monologement27)

Indicateurs	Antenne FJT (Le Neubourg) - La Source
Nombre total de logement	11
T1	7
T1'	2
T1 bis	2
Nombre de logements individuels	11
Nombre de lits	15
Présence d'espaces collectifs	oui
Equipements individuels	Kitchenette, SdB
Equipements collectifs	Salle animation; laverie, coin informatique
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur ScI (Siloge)

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ (Vernon) - Campus
	Sous-location
Nombre total de logement	50
T1, T1' et T1 bis meublé	41
T3 meublé	5
Autres types de logement (préciser)	4
Nombre de logements partagés (colocation)	9
Nombre de places en logements partagés (colocation)	26
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	50
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	1

Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ (Le Neubourg) - APTAR	Parc géré par le CLLAJ (Le Neubourg) - APTAR
	Bourse au logement	Sous-location
Nombre total de logement	2	2
Nombre total de places (lits)	7	7
Autres types de logement (préciser)		2
Nombre de places en logements partagés (colocation)		7
Nombre de logements conventionnés (APL)		1
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses		2
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association		
Nombre de propriétaire(s) privé(s)		1
Nombre de propriétaire(s) public(s)		1

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ (Verneuil d'Avre)
	Sous-location
Nombre total de logement	3
Nombre total de places (lits)	8
T1, T1' et T1 bis meublé	1
T2 meublé	2
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	3
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	3

CCAS de Val-de-Reuil (résidence l'Espages)

Statut du gestionnaire : CCAS

Nature des activités : résidence sociale FJT, ALT, résidence personnes âgées

Création de la / des structure(s) : 1983

Agréments : CAF, DDCS, Conseil départemental

Commune d'implantation du siège : Val de Reuil

Nombre total de salariés : 14.5 ETP

Indicateurs	RS-FJT (Val-de-Reuil) - L'Espages
Nombre total de logement	36
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	4
T1	7
T1 bis	27
T3	2
Présence d'espaces collectifs	oui
Equipements individuels	oui
Equipements collectifs	oui
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Monlogement 27

CLLAJ Granville Terre et Mer

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ

Date de création : 1992

Agréments : ingénierie sociale, financière et technique, intermédiation locative et gestion locative sociale

Permanences CLLAJ : Granville, Bréhal, La Haye Pesnel, Villedieu

Nombre total de salariés : 1



Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ
	Bourse au logement
Nombre total de logement	61
Nombre total de places (lits)	74
Chambre meublée chez l'habitant	11
T1, T1' et T1 bis vide	2
T1, T1' et T1 bis meublé	25
T2 vide	2
T2 meublé	11
T3 vide	2
T3 meublé	2
T4 ou + meublé	1
Nombre de logements partagés (colocation)	8
Nombre de places en logements partagés (colocation)	16
Nombre de logements conventionnés (APL)	47
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	46
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	44
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	44

CCLAJ du Pays de Coutances

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CCLAJ

Date de création : 24/03/1993

Agréments : ingénierie sociale financière et technique et des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale

Commune d'implantation du siège : Coutances

Nombre total de salariés : 2 (1 temps plein et un mi-temps) + 4 bénévoles



Indicateurs	Parc mobilisé par le CCLAJ	Parc géré par le CCLAJ	
	Bourse au logement	Sous-location	Bail glissant
Nombre total de logement	119		
Chambre meublée chez l'habitant	19		
T1, T1' et T1 bis vide	9		
T1, T1' et T1 bis meublé	49		
T2 vide	8	1	
T2 meublé	18	1	
T3 vide	5	2	1
T3 meublé	5	1	
T4 ou + vide	1		
T4 ou + meublé	4		
Nombre de logements partagés (colocation)	19		
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	21		
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	65	1	
Nombre de propriétaire(s) public(s)	4	4	1

CCLAJ du Pays de Saint-Lô

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ

Date de création : 18/11/1992

Agréments : ingénierie sociale, financière et technique

Commune d'implantation du siège : Saint-Lô

Nombre total de salariés : 2



Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ
	Bourse au logement
Nombre total de logement	35
Nombre total de places (lits)	37
Chambre meublée chez l'habitant	6
T1, T1' et T1 bis vide	1
T1, T1' et T1 bis meublé	3
T2 vide	0
T2 meublé	3
T3 vide	0
T3 meublé	2
T4 ou + vide	0
T4 ou + meublé	0
Autres types de logement (préciser)	20
Nombre de logements partagés (colocation)	3
Nombre de places en logements partagés (colocation)	5
Nombre de logements conventionnés (APL)	1
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	24
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	12
Nombre de propriétaire(s) privé(s)	10
Nombre de propriétaire(s) public(s)	1
Nombre de propriétaire(s) associatif(s)	0

**Association pour l'Aide aux Adultes et aux Jeunes en difficulté
(résidence « Aux 4 vents »)**

Statut du gestionnaire : association Loi 1901
Nature des activités : résidence sociale FJT
Création de la / des structure(s) : 1998
Agréments : Résidence sociale
Commune d'implantation du siège : Agneaux/Manche
Résidence sociale FJT : Saint-Lô
Nombre total de salariés : 10



Indicateurs	RS-FJT (Saint-Lô)
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2 ALT, 10 CEMNA, 6 compagnons du devoir, 7 ASE
Nombre de logements individuels	16 studios et 41 chambres
Nombre de logements partagés (colocation)	pour les compagnons du devoir, studios partagés à 2
Nombre de lits	72
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements collectifs	laverie, cuisine commune, salle d'animation,
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	AAJD Agneaux, directeur général, Manuel FOLGUERAL

CCAS de Coutances

Statut du gestionnaire : CCAS

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : 1971 (FJT Coutances) et 2015 (antenne FJT Agon-Coutainville)

Agréments : agrément résidence sociale

Commune d'implantation du siège : Coutances

Antenne FJT : Agon-Coutainville

Nombre total de salariés : 12



Indicateurs	RS-FJT (Coutances)
Nombre total de logement	81
T1	58 chambres
T1 bis	22 studios
T4 ou + meublé	1 appartement
Nombre de logements individuels	58
Nombre de logements partagés (colocation)	22
Nombre de lits	106
Equipements individuels	dans studios et appart donc 23
Equipements collectifs	laverie, cuisine collective, service restauration, salle de jeux, salle de sport, salle de projection film
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	SAHLM Coutances Granville

Indicateurs	Antenne FJT (Agon-Coutainville)
Nombre total de logement	8
T1 bis	8 studios
Nombre de logements individuels	4
Nombre de logements partagés (colocation)	4
Nombre de lits	12
Equipements collectifs	salle réunion, bureau de permanence, buanderie

Ville de Granville

Statut du gestionnaire : collectivité

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : 1974 (Saint-Nicolas), 1991 (Roc), 2004 (La Haye-Pesnel), 2005 (Bréhal), 2005 (Villedieu)

Agréments : Résidence sociale

Commune d'implantation du siège : Granville

Antennes FJT : Bréhal, Villedieu les poêles, La Haye-Pesnel

Nombre total de salariés : 22

Indicateurs	RS-FJT (Granville) - Saint Nicolas	RS-FJT (Granville) - Le Roc	Logements diffus (Granville)
Nombre total de logement	79	67	
T1	67 chambres	45 chambres	
T1'	4 studios 16m2	22 studios	2 STUDIOS
T1 bis	3 T2 24m2		1 APPART
T2	3 T3 32m2 et 1T3 48m2		
Nombre de logements individuels	68	45	2
Nombre de logements partagés (colocation)	11	22	1
Nombre de lits	89	89	4
Equipements collectifs	laverie, location de salles, service restauration, salle de jeux, salle de projection film	laverie, location de salles, service restauration, salle de jeux	

Indicateurs	Antenne FJT (Bréhal)
Nombre total de logement	8
T1'	2 studios
T2	6 T2
Nombre de logements individuels	4
Nombre de logements partagés (colocation)	4
Nombre de lits	12
Equipements collectifs	salle réunion, bureau de permanence, buanderie

Indicateurs	Antenne FJT (La Haye Pesnel)
Nombre total de logement	6
T1'	2 studios
T2	4 T2
Nombre de logements individuels	3
Nombre de logements partagés (colocation)	3
Nombre de lits	9
Equipements collectifs	salle réunion, bureau de permanence, buanderie

Indicateurs	Antenne FJT (Villedieu-les-Poêles)
Nombre total de logement	10
T1'	3 studios
T2	7 T2
Nombre de logements individuels	5
Nombre de logements partagés (colocation)	5
Nombre de lits	15
Equipements collectifs	salle réunion, bureau de permanence, buanderie

Saint-Lô Agglo

Statut du gestionnaire : collectivités

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : 1973 pour le FJT Rabelais (158 places) / 2021 pour le FJT le Logis Carentan (23 studios)

Agréments : Self Crous

Commune d'implantation du siège : Saint-Lô

Antennes FJT: Carentan

Nombre total de salariés : 19



Indicateurs	RS-FJT (Saint-Lô)
Nombre total de logement	158
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2
Nombre de logements individuels	146
Nombre de logements partagés (colocation)	6
Nombre de lits	158
Présence d'espaces collectifs	1
Equipements individuels	salle de bain , wc
Equipements collectifs	laverie 2, cuisine commune 2, salle d'animation
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Manche Habitat

Indicateurs	Antenne FJT (Carentan)
Nombre total de logement	23
Nombre de logements individuels	23
Nombre de lits	23
Présence d'espaces collectifs	1
Equipements individuels	salle de bain , wc, cuisinette
Equipements collectifs	laverie, salle d'animation
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Manche Habitat



CCAS d'Avranches

Statut du gestionnaire : CCAS

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : réhabilitation et reprise de la gestion par le CCAS en 1996

Agréments : résidence sociale

Commune d'implantation du siège : Avranches

Antenne FJT : Saint Hilaire du Harcouët

Nombre total de salariés : 8 + 3 (mise à disposition dans le cadre d'une convention)

Indicateurs	RS-FJT (Avranches) – Foyer de la Baie
Nombre total de logement	74
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2
T1	54
T1 bis	18
T2	2
Nombre de logements individuels	54
Nombre de logements partagés (colocation)	18
Nombre de lits	84
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	Oui, kitchenette, salle de bain individuelle, internet gratuit
Equipements collectifs	OUI, salle d'animation, buanderie, espace informatique, garde meuble et local vélos/cyclomoteurs, internet gratuit, prêt vélos et équipements (fer à repasser, aspirateur,...)
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	MANCHE HABITAT

Indicateurs	Antenne FJT (Saint-Hilaire-du-Harcouët)
Nombre total de logement	12
T1 bis	11
T2	1
Nombre de logements individuels	11
Nombre de logements partagés (colocation)	1
Nombre de lits	13
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	Oui, kitchenette, salle de bain individuelle, internet gratuit
Equipements collectifs	OUI, salle d'animation, buanderie, espace informatique, garde meuble et local vélos/cyclomoteurs, internet gratuit
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	MANCHE HABITAT

L'Espace Temps

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT, CLLAJ

Création de la / des structure(s) : le FJT est créé depuis 1967 et le CLLAJ depuis 2009

Agréments : ingénierie sociale, financière et technique, intermédiation locative et de gestion locative, auto-école associative, cuisine centrale

Commune d'implantation du siège : Cherbourg-en-Cotentin

Antennes FJT / permanences CLLAJ : la Hague, Les Pieux, Valognes, Bricquebec

Nombre total de salariés : 57 salariés (47 ETP) et 14 bénévoles



Indicateurs	RS-FJT (Cherbourg)	Logements diffus (Cherbourg)
Nombre total de logement	165	11
T1	158	
T1 bis	7	7
T2		3
T3		1
Nombre de logements individuels	165	11
Nombre de lits	165	11
Présence d'espaces collectifs	3	
Equipements individuels	salle de douche avec wc, douche, lavabo, réfrigérateur, bureau, armoire, connexion internet	
Equipements collectifs	laverie, salle d'animation avec billard, table de tennis de table, baby foot, salle de sport, cuisine nomade, coin informatique	
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur social Presqu'île Habitat	

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ	Parc géré par le CLLAJ
	Bail glissant	ALT
Nombre total de logement	7	2
Nombre total de places (lits)		2
T1, T1' et T1 bis vide	1	
T2 vide	5	
T3 vide	1	
Nombre de logements conventionnés (APL)	7	
Nombre de propriétaire(s) public(s)	1	

SHAJ Mont-Saint-Michel Normandie

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ/SHAJ

Date de création : juin 2010 sous le nom de CLLAJ DU MORTAINAIS

Agréments : ingénierie sociale, financière et technique

Commune d'implantation du siège : Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

Permanences CLLAJ : Brécey, Barenton, Ducey-Les Chéris, Isigny-Le-Buat, Juvigny-Le-Tertre,

Pontorson, St James, ,Sartilly-Baie-Bocage, Sourdeval, Le Teilleul

Nombre total de salariés : 2 salariées



Indicateurs	Parc mobilisé par le CLLAJ	Parc géré par le CLLAJ
	Bourse au logement	Sous-location
Nombre total de logement	23	7
Nombre total de places (lits)	31	14
Chambre meublée chez l'habitant	3	
T1, T1' et T1 bis meublé	12	2
T2 vide	3	
T3 vide	3	
T3 meublé	3	1
T4 ou + vide	1	
T4 ou + meublé	1	3
Nombre de logements partagés (colocation)	6	4
Nombre de places en logements partagés (colocation)	16	11
Nombre de logements conventionnés (APL)		7
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	1	7
Nombre de propriétaire(s) adhérent(s) de l'association	15	
Nombre de propriétaire(s) privé(s)		6
Nombre de propriétaire(s) public(s)		1

ALTHÉA

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : 8 résidences Habitat Jeunes dont 7 résidences sociales FJT et 1 résidence jeunes

Date de création : mars 1938

Agréments : ingénierie Sociale, financière et technique, Inter médiation locative et gestion locative sociale

Commune d'implantation du siège : Alençon

Antennes FJT : Courtomer, Moulins la Marche, Saint-Langis-lès-Mortagne, Bellême, La Ferté Macé

Nombre total de salariés : 53

Indicateurs	RS-FJT (Alençon)	Antenne FJT (Moulins la Marche)
Nombre total de logement	145 places	9
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	20 places MNA	
T1	37	
T1'	60	9
Nombre de logements individuels	93	7
Nombre de logements partagés (colocation)	4	2
Nombre de lits	125	
Présence d'espaces collectifs	oui	
Equipements individuels	SDB	
Equipements collectifs	Laverie cuisines collectives	Laverie
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Association ALTHÉA	Courtomer : CDC de la Vallée de la Haute sarthe Moulins la Marche : Commune de Moulins la Marche

Indicateurs	RS-FJT (Saint-Langis-lès-Mortagne)	Antenne FJT (Saint-Langis-lès-Mortagne)
Nombre total de logement	24 places	4 places
T1'	22	4
Nombre de logements individuels	22	4
Nombre de logements partagés (colocation)	2	
Nombre de lits	24	
Equipements individuels	KITCHENETTE SBD	KITCHENETTE SDB
Equipements collectifs	Laverie salle d'animation cuisine	laverie
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Bailleur Social Orne Habitat	Bailleur social Orne Habitat

Indicateurs	RS-FJT (La Ferté Macé)	Logements dilfus (La Ferté Macé)
Nombre total de logement	24	1
T1	24	1
Nombre de logements individuels	22	1
Nombre de logements partagés (colocation)	2	
Equipements individuels	kitchenette sdb	kitchenette sdb
Equipements collectifs	laverie cuisine salle tv	
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Fiers Agglo	Commune de la Ferté Macé



Ville d'Argentan (Le Pass'HAJ)

Statut du gestionnaire : collectivité

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : 01/11/2020

Agréments : RS-FJT + PSE CAF

Commune d'implantation du siège : Argentan

Nombre total de salariés : service RS-FJT : 2,8 ETP pour 2021

Indicateurs	RS-FJT (Argentan)
Nombre total de logement	40
T1	5
T1'	6
Autres types de logement (préciser)	29
Nombre de logements individuels	40
Nombre de lits	40
Présence d'espaces collectifs	OUI
Equipements individuels	cuisinette, sbd, bureau, micro-ondes pour 11 lgts
Equipements collectifs	laverie, cuisine partagée, salle d'animation, coin informatique, salle de sport, salons, salles de jeux,... (pour l'ancien FJT et une résidence)
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Collectivité - Ville d'Argentan

Communauté d'Agglomération Flers Agglo (Résidence du Gros Chêne)



Statut du gestionnaire : collectivité

Nature des activités : résidence sociale FJT

Création de la / des structure(s) : FJT en gestion directe depuis janvier 2004

Agréments : résidence sociale (gestion locative sociale, PSE CAF)

Commune d'implantation du siège : Flers

Nombre total de salariés : 8 agents / 5,1 ETP

Indicateurs	RS-FJT (Flers)	Logements diffus (Flers)
Nombre total de logement	68	1
Chambre chez l'habitant	12	
T1	43	
T1'	13	
Nombre de logements individuels	68	
Nombre de logements partagés (colocation)		1
Nombre de lits	75	3
Présence d'espaces collectifs	OUI	
Equipements individuels	OUI	
Equipements collectifs	OUI	
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	FLERS AGGLO	SAGIM

Association Normande pour le Logement et l'Accueil des Jeunes Travailleurs (ANLAJT)



Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : résidence sociale FJT

Date de création : 1963

Agréments : ingénierie sociale, intermédiation locative, M.O.I

Commune d'implantation du siège : Rouen

Antennes FJT : Rouen

Nombre total de salariés : 16 salariés

Indicateurs	RS-FJT (Rouen) - Oasis
Nombre total de logement	50
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2 ALT. 2PJJ; 10 DDCS. 3 mesures ASE confiée à une association
T1	50
T1'	1
Nombre de logements partagés (colocation)	1
Nombre de lits	53
Equipements individuels	Chambres avec lavabos ou salle de douche.
Equipements collectifs	Voir commentaire
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	Propriétaire Gestionnaire: ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Méridien
Nombre total de logement	18
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	2 T1BIS réservés club basket
T1'	16
T1 bis	2
Nombre de logements partagés (colocation)	2
Nombre de lits	20
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Saint Sever
Nombre total de logement	17
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1 T1Bis réservé club basket. 2 France Terre d'Asile
T1'	13
T1 bis	4
Nombre de lits	21
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Europe
Nombre total de logement	21
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	3 France Terre d'Asile
T1'	14
T1 bis	7
Nombre de lits	28
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Marronniers
Nombre total de logement	17
T1'	14
T1 bis	3
Nombre de lits	20
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Cerisiers
Nombre total de logement	4
T1'	4
Nombre de lits	4
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Blaise Pascal
Nombre total de logement	13
T1'	7
T1 bis	6
Nombre de lits	19
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Dailly
Nombre total de logement	8
T1'	2
T1 bis	4
T2	2
Nombre de lits	14
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Faubourg
Nombre total de logement	5
T1 bis	4
T2	1
Nombre de lits	10
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Mouettes
Nombre total de logement	20
T1'	13
T1 bis	7
Nombre de lits	27
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

Indicateurs	Antenne FJT (Rouen) - Fontana
Nombre total de logement	6
T1 bis	2
T2	4
Nombre de lits	12
Présence d'espaces collectifs	Cf équipements du siège
Equipements individuels	kitchenette, sdd, meubles
Equipements collectifs	Cf équipements du siège
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	ANLAJT

CLHAJ 76

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ

Date de création : 1990

Agréments : CLLAL, éducation jeunesse et éducation populaire, ingénierie technique, sociale et financière, Intermédiation locative et gestion locative

Commune d'implantation du siège : Le Havre

Permanences CLLAJ : Le Havre, Gonfreville l'Orcher, Harfleur, Montivilliers, Fécamp

Nombre total de salariés : 10 salariés et 1 volontaire en service civique



Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ (Le Havre Seine Métropole)			
	Sous-location	Bail glissant	ALT	IML
Nombre total de logement	3	8	11	14
T1, T1' et T1 bis vide			7	9
T1, T1' et T1 bis meublé			1	
T2 vide			1	2
T3 vide		7		3
T3 meublé			2	
T4 ou + vide		1		
T4 ou + meublé	3			
Nombre de logements partagés (colocation)	3		2	
Nombre de places en logements partagés (colocation)	9		4	
Nombre de logements conventionnés (APL)	3	8		11
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	3		2	
Nombre de propriétaire(s) privé(s)				7
Nombre de propriétaire(s) public(s)	3	2	9	4

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ (Fécamp Caux Littoral Agglomération)
	Sous-location
Nombre total de logement	2
T4 ou + meublé	2
Nombre de logements partagés (colocation)	2
Nombre de places en logements partagés (colocation)	8
Nombre de logements conventionnés (APL)	2
Nombre de logements pour lesquels les jeunes paient une redevance avec toutes les charges incluses	2
Nombre de propriétaire(s) public(s)	1

Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France



Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : Résidence des Compagnons du Devoir

Création de la / des structure(s) : en 1979 et 1980

Agréments : Intermédiation Locative et Gestion Locative Sociale

Commune d'implantation du siège : Mont Saint Aignan (siège régional) et Caen

Nombre total de salariés : 34 salariés / 196 bénévoles

Indicateurs	Résidence des Compagnons du Devoir (Mont-Saint-Aignan)	Antenne des Compagnons du Devoir (Mont-Saint-Aignan)
Nombre total de logement	2	2
(...dont) logements réservés/contingentés à des projets spécifiques	1	
T3		2
T4 ou + meublé	1	
Nombre de logements partagés (colocation)	31	2
Nombre de lits	97	7
Présence d'espaces collectifs	OUI	OUI
Equipements individuels	COLLECTIF	COLLECTIF
Equipements collectifs	OUI	OUI
Nature et nom du/des propriétaire(s) du/des bâtiment(s)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR	LOCATION

Logeo Seine

Statut du gestionnaire : bailleur social
Nature des activités : résidence sociale
Création de la / des structure(s) : 2018
Commune d'implantation du siège : Rouen (Pannevert),
Petit Quevilly (Mailleau), Elbeuf (Tabouelle)
Nombre total de salariés : 2 ETP

Habitat Jeunes

Logeo Seine 
Groupe ActionLogement

SEINE-MARITIME

Résidence Tabouelle - Elbeuf	Résidence Pannevert - Rouen	Résidence Mailleau - Petit-Quevilly
Résidence étudiante (financement PLAI)	Résidence sociale (financement PLAI)	Résidence sociale (financement PLAI)
39 logements (étudiants/jeunes actifs) + 4 logements sociaux traditionnels (entre 18 et 21m2)	40 : 35 logements de type T1* (22m2) + 5 logements de type T1bis (30m2)	30 logements
Taux d'occupation: 100% (+ liste d'attente de 24 candidats)	Taux d'occupation: 87% (2020)	X
99% d'étudiants et 1% de jeunes en mobilité professionnelle (bail de 10 mois reconductible)	Jeunes de moins de 30 ans en mobilité professionnelle	Jeunes de moins de 30 ans en mobilité professionnelle

Sodineuf Habitat Normand

Statut du gestionnaire : bailleur social

Nature des activités : résidences jeunes salariés

Création de la / des structure(s) : 2012, 2015 et 2020

Agréments : partenariat avec les travailleurs sociaux / service interne de développement social / présence quotidienne de Sodineuf

Commune d'implantation du siège : Dieppe; Le Havre, Fécamp

Nombre total de salariés : service de développement social (4 personnes), service de proximité (2 personnes)

Résidence Germaine Coty – Le Havre	Jean Delaloché - Dieppe	Résidence Suzanne Clément– Fécamp
Résidence jeunes salariés	Résidence jeunes salariés	Résidence jeunes salariés
36 logements	21 logements	10 logements
Taux d'occupation: 100%	Taux d'occupation: 100% (10 sur liste d'attente)	Taux d'occupation : 100%
Jeunes actifs qui ne rencontrent pas de difficultés particulières, pas de besoin fort d'accompagnement	Jeunes actifs qui ne rencontrent pas de difficultés particulières, pas de besoin fort d'accompagnement	A la base, prévu pour répondre à une problématique saisonnière, maintenant dédié aux apprentis, étudiants et jeunes salariés

CLLAJ du Pays de Caux vallée de Seine (Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine)

Statut du gestionnaire : association Loi 1901

Nature des activités : CLLAJ

Création de la / des structure(s) : Juin 2017

Agréments : agrément d'ingénierie sociale, technique et financière et hébergement des personnes défavorisées

Commune d'implantation du siège : Lillebonne

Permanences CLLAJ : Territoire Caux Vallée de Seine et Campagne de Caux (Bolbec, Lillebonne, Port Jérôme sur Seine, Rives en Seine, Terres de Caux, Bréauté, Saint Romain de Colbosc)

Nombre total de salariés : 34 salariés + 45 bénévoles

Indicateurs	Parc géré par le CLLAJ
	ALT
Nombre total de logement	4
Nombre total de places (lits)	4
T1, T1' et T1 bis meublé	4